

Ermitages religieux des environs de la ville de Fribourg

v2h

Présentation de quelques lieux totalement inconnus de beaucoup de fribourgeois

Une compilation rene@andrey.li

10 mars 2019 ... 14 oct. 2022.- 11 mars 2024

Ermitage de Bourguillon

Ermitage du Palatinat

Ermitage du Goz de la Torche

Grottes de Grandfey

La grotte du lac de Pérolles

Ermitage de la Madeleine

Contenu de ce document

00	Cette feuille	2 pages
01	Ermitages religieux des environs de la ville de Fribourg (15 ^e - 19 ^e siècles) : un patrimoine à redécouvrir par <i>Ludovic Bender</i> Extrait de <i>Die Schweiz von 1350 bis 1850 im Spiegel archäologischer Quellen</i> <i>La Suisse de 1350 à 1850 à travers les sources archéologiques</i>	9 p
02	<i>Jean-Pierre Anderegg</i> , Grottes et Ermitages	2 p
03	Localisation des grottes de Grandfey et de l'ermitage du Palatinat	1 p
04	Ermitage de Bourguillon	2 p
05	Ermitage du Palatinat	4 p
06	Ermitage du Goz de la Torche	2 p
06	Grottes de Grandfey	3 p
08	Grottes de Pérolles	2 p
09	Ermitage de la Madeleine	9 p
10	Hermitage à deux lieux de «Fribourg»	1 p
	Total	37 pages

11 mars 2022

Ermitage du palatinat

une image ajoutée

Ermitage de la Madeleine

deux pages ajoutées

./.

Voir aussi

Six ermitages dans le canton servent de retraite à de saints personnages

Voir *Chronique fribourgeoise du dix-septième siècle* par Heliodore Raemy de Bertigny

<https://www.e-rara.ch/download/pdf/6557595?name=Friburgum%20Helvetiorum%20Nuythoniae>

Pages 298 ... 301 (feuilles 333 ... 336 du PDF)

L'ermitage St Jean de la Croix de Cournillens.

Voir le *Dictionnaire historique et statistique des paroisses catholiques du canton de Fribourg* (Deillon)

volume 4 page 389 ou feuille 116 / 284 du PDF :

Mais pas de grottes ici

Ermitage de Raesch

Dans le *Dictionnaire historique et statistique des paroisses catholiques du canton de Fribourg*, (Deillon)

volume 7 page 103, on lit :

A un quart de lieue du viaduc de Grandfey, dans une paroi de rocher coupé à pic, on admire l'ermitage de la Madeleine. Au pied du roc, la Sarine tourbillonne à une profondeur de 140 pieds, le sommet du rocher est couronné d'une forêt qui repose agréablement la vue.

Tous nos historiens ont confondu cet ermitage avec celui de Raesch. (Voir Perrier, *Nouveaux souvenirs*. Raemy, *Chronique fribourgeoise*.)

<https://www.e-rara.ch/download/pdf/6557595?name=Friburgum%20Helvetiorum%20Nuythoniae>

L'acte de 1536, soit la concession faite au Père Augustin de Thonon, ne parle nullement du rocher, mais de l'ermitage de Raesch avec sa chapelle dédiée à saint Antoine. Il ne reste plus de vestige de cet ermitage

L'article de JM Monnerat dans le magazine paroissial

L'Essentiel, Unités pastorales du Grand-Fribourg, mai-juin 2021, et partiellement basé sur cette compilation

https://www.upsaintjoseph.ch/fileadmin/user_upload/Fribourg_mai_juin2021.pdf

<https://presse.saint-augustin.ch/blog/fribourg-cinq-ermitages-qui-sortent-de-loubli/>

La Grotte de La Lecca à Corjolens

Voir le document de Jean-Marie Barras

<https://nervo.ch/>

<https://www.nervo.ch/wp-content/uploads/2020/12/Avry-sur-Matran-Histoire-recente.pdf> page 90 / 142

La grotte du Pertuis

<http://www.andrey.li/fribourg/le%20petit%20temple%20dans%20la%20falaise.pdf>

Quelques auteurs mentionnés dans ce document

Ludovic Bender

<https://www.facebook.com/ludovic.bender1>

Jean-Pierre Anderegg

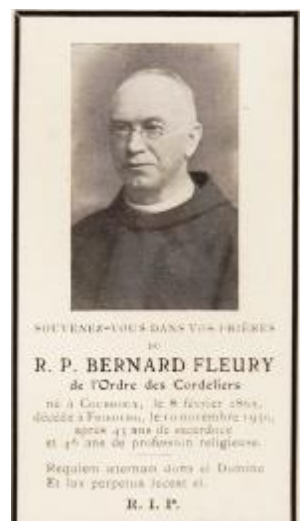
https://www.fr.ch/app/bcu_collections/19/detail

<https://loisirs.lagrue.ch/uploads/archives/2002/02.03.14/article3.htm>

<https://www.e-periodica.ch/cntmng?pid=szg-006:1998:48::634>

R. P. Bernard Fleury (plusieurs articles sous § 04 05 06)

<https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/045104/2005-06-27/>



ERMITAGES RELIGIEUX DES ENVIRONS DE LA VILLE DE FRIBOURG (15^E-19^E SIÈCLES) : UN PATRIMOINE À REDÉCOUVRIR

Ludovic Bender

La molasse fait partie intégrante du paysage de la région fribourgeoise, de son identité et de la vie de ses habitants. Partout exploitée en carrière, elle a aussi été excavée afin d'aménager des abris, des habitats permanents, des ermitages religieux, des oratoires ou encore des espaces de stockage. À l'exception de l'ermitage emblématique Sainte-Madeleine à Räsch (Commune de Düdingen ; fig. 1), ces grottes artificielles ont fait l'objet de peu d'attention scientifique, malgré l'intérêt qu'elles représentent pour l'histoire régionale et en particulier pour celle de l'érémisme¹. Il faut admettre qu'appréhender ce matériel archéologique représente d'importantes difficultés liées à la localisation des monuments, à l'identification de leur fonction et à leur datation. Malgré ces défis, ces monuments fascinants, témoins archéologiques exceptionnels du troglodytisme en Suisse, méritent une plus grande attention.

Partant de ce constat, Yanick Bourqui et moi-même nous sommes livrés, depuis 2012, à un travail ponctuel de prospections et de relevés dans le canton de Fribourg². Celui-ci a permis d'identifier et de répertorier des grottes aménagées encore inconnues des inventaires cantonaux et de documenter les plus importantes³. S'il n'est pas possible de présenter pour l'instant un aperçu complet de l'état du troglodytisme à l'échelle du canton, les grottes des environs de la ville de Fribourg, en particulier les ermitages religieux qui sont connus et répertoriés de plus longue date, se prêtent bien à une première synthèse. Ce groupe de monuments offre de plus l'avantage d'être connu par des documents d'archives.

1. Les ermitages dans les sources

Un dépouillement de la bibliographie ancienne a permis d'identifier, pour le canton de Fribourg, plus de vingt mentions d'ermitages de toutes sortes⁴. Ces lieux de réclusion recouvrent une période allant du 14^e au 19^e siècle. Ils se concentrent néanmoins pour la plupart sur les 17^e et 18^e siècles. Ceci n'est pas que la conséquence de sources documentaires plus nombreuses à cette période, mais participe surtout d'un regain généralisé de l'activité érémitique en Europe occidentale. Ce renouveau ascétique a été expliqué à la fois par le succès de courants spirituels favorables à la solitude et une meilleure circulation de traités ascétiques, par l'esthétique picturale et littéraire qui valorise à ce moment à la fois l'ermitage et la grotte, ainsi que par des facteurs conjecturels, crises de l'Église et Guerres de Religion en particulier⁵.



Fig. 1. Düdingen FR-Räsch. Ermitage Sainte-Madeleine. « Grande salle ». Photographie L. Bender.

1.1 Qui sont les ermites?

Sous les nombreuses mentions d'ermites dans les textes de cette période, en Suisse comme ailleurs, se cachent diverses réalités ascétiques qui bien souvent ne correspondent guère à l'idéal originel d'isolement et de contemplation des Pères du désert égyptien. Moines, prêtres ou laïcs, ils ne sont bien souvent plus que des sacristains assurant localement un service religieux et l'entretien d'une chapelle, ou des animateurs de pèlerinage, quand ils ne sont pas des vagabonds, des escrocs à la charité, des déserteurs ou des criminels en cavale⁶. Les vocations érémitiques véritables et les formes plus « authentiques » de l'érémisme continuent d'exister, mais elles se noient dans une mouvance ascétique essoufflée.

1.2 L'ermitage et le choix de la grotte

Si le mot ermitage évoque un habitat religieux modeste et hors du monde – voire hors du temps –, l'étude de cas fait apparaître une réalité bien plus complexe dans laquelle les ermitages, rarement véritablement isolés, prennent des formes et des fonctions diverses. À Fribourg, les sources permettent de constater que les lieux de réclusion ascétique consistaient en des cabanes, cellules ou petites maisons généralement accolées ou construites à proximité d'une chapelle. Parallèlement à l'érection de ces ermitages, des grottes furent aussi

aménagées. Ce choix est loin d'être anodin puisque, en s'installant dans des cavités, les ascètes s'inscrivaient dans une longue tradition chrétienne, sanctifiée par les Pères du désert, et que l'on pouvait faire remonter à saint Jean Baptiste⁷ et même au prophète Élie⁸. En tant que lieu de révélation par excellence et théâtre des plus grands mystères chrétiens⁹, la grotte incarnait une sorte d'idéal contemplatif, voire mystique. Sans pour autant que ce choix, hautement performatif, fit de ces ermites troglodytes une catégorie à part, il leur conférait une certaine aura de sainteté. Pour l'excavation de telles grottes de réclusion, les conditions géologiques du plateau molassique et, en particulier, les gorges creusées par la Sarine et ses affluents faisaient des environs de Fribourg une région idéale.

1.3 Ermitages des 15^e et 16^e siècles

La première mention d'un ermitage vraisemblablement rupestre dans les environs de Fribourg date, à notre connaissance, de 1465¹⁰. Il se trouvait à l'écart de la ville, dans les rochers près du château disparu de Kastels (Commune de Düringen). Nous ne savons pas si cet ermitage, que nous n'avons pas encore tenté de localiser, est toujours conservé ou s'il ne faut pas même l'identifier avec l'un des ermitages de Räsch (Düringen), à proximité. Plusieurs lieux de réclusion sont en effet mentionnés dans les environs de cette localité à partir de la fin du 15^e siècle¹¹. Un premier ermitage à Räsch, mentionné en 1488, pose le problème de savoir s'il faut l'identifier aux fameuses grottes de la Madeleine (fig. 2,a) ou s'il s'agit d'un ermitage différent¹². Le même problème se pose encore avec des mentions d'ermite à Räsch au 16^e siècle¹³. Tout aussi problématique est la mention en 1494 d'une maison, à Fribourg, située sur un « rocher creux », que Franz Kuenlin identifie à un ancien ermitage de la colline de Montorge, et dont il constate l'occupation par une famille¹⁴. Dans quelle mesure s'agissait-il originellement d'un lieu de retraite troglodytique ou du moins semi-rupestre? Nous ne le savons pas. Une nouvelle analyse détaillée des documents d'archives, qui n'est pas l'objectif de notre projet, permettra peut-être de résoudre une partie de ces problèmes.

1.4 Ermitages des 17^e et 18^e siècles

À partir du 17^e siècle, les documents et les monuments préservés permettent de donner une image bien plus claire de l'érémitisme dans les environs de la ville. La chronique de 1687 attribuée à Henri Fuchs nous informe que le pays fribourgeois possédait, au moment de la compilation de l'ouvrage, six ermitages religieux habités, dont quatre dans les environs directs de la ville¹⁵.

À Räsch, deux ermitages sont mentionnés. Le premier, dédié à saint Antoine de Padoue, était visiblement un habitat bâti avec une chapelle – aujourd'hui disparu – et non pas une solitude troglodytique¹⁶. Beaucoup plus important est l'ermitage de la Madeleine, situé au nord de Fribourg, dans les falaises de la Sarine (fig. 2,a)¹⁷. Au moment de l'écriture de la chro-

nique, ce site était en cours d'excavation par les deux ermites qui y résidaient: Jean-Baptiste Duprez et Joannes Liecht. Cela n'empêche pas le chroniqueur d'observer que l'ermitage est le plus remarquable et le plus visité du canton¹⁸. Il faut préciser ici que si les travaux réalisés entre 1680 et 1708 par les deux ermites donnèrent semble-t-il à la Madeleine sa configuration actuelle, ces ascètes avaient en fait agrandi un ermitage antérieur¹⁹. Sans que l'on puisse assimiler avec certitude la grotte choisie par Duprez et Liecht à l'ermitage mentionné en 1448, comme nous l'avons dit, il est tout de même possible de la faire remonter à 1609. C'est à cette date en effet qu'un lieu de réclusion placé sous le vocable de Sainte-Madeleine est mentionné pour la première fois²⁰. Par la suite, l'ermitage semble occupé par des ascètes de manière, si ce n'est tout à fait continue, du moins régulière jusqu'au début du 19^e siècle. Une famille occupera ensuite l'ermitage durant la plus grande partie de ce 19^e siècle²¹.

Le troisième ermitage identifié par la chronique fribourgeoise est celui du Goz de la Torche²². Il se trouvait au nord de la ville, au centre d'une sorte de presque île formée par un méandre de la Sarine (fig. 2,d). Il a disparu lors du terrassement de la zone pour l'aménagement de la station d'épuration, sans faire l'objet, à notre connaissance, d'une documentation archéologique. Le Père Bernard Fleury, qui a rassemblé les archives relatives à cet ermitage et lui a consacré une notice publiée en 1913 dans les *Annales Fribourgeoises*, montre que celui-ci a en fait été aménagé dès 1600²³. L'ermitage est représenté sur la vue de Fribourg de Martin Martini de 1606 (fig. 3); son aménagement semble à cette date très avancé²⁴. Sa chapelle, dédiée à l'Assomption, était en tout cas terminée en 1614, date à laquelle l'ermitage reçoit un cadeau de l'ambassadeur de France en visite à Fribourg, pour son autel. Le Frère Joseph de Fleuré, qui occupait le lieu au moment de la rédaction de la chronique à la fin du 17^e siècle, n'était donc pas le premier occupant de la grotte. Il n'en sera pas non plus le dernier, puisqu'un nouvel ermite habite le Goz de la Torche vers le milieu du 18^e siècle. L'ermitage, qui dépendait ou appartenait depuis le 17^e siècle au couvent des Cordeliers, est vendu en 1758. Au début du 19^e siècle, il était occupé par une famille²⁵.

Le quatrième ermitage que l'on sait habité vers 1687 est situé, d'après la chronique, « hors de la porte de Berne, dans la paroisse de Tavel »²⁶. L'identification de celui-ci avec la grotte artificielle de Bourguillon, dans le haut de la falaise du Götéron, paraît unanimement acceptée (fig. 2,f)²⁷. Le Père Fleury relate dans une deuxième notice que son premier ermite, Antoine Murer, est mentionné plusieurs fois au début du 18^e siècle dans des transactions faites avec le couvent des Cordeliers auquel il se fit incorporer en 1710²⁸. D'après ces documents, il est convenu que l'ermitage peut continuer de résider à son ermitage jusqu'à sa mort, mais qu'à ce moment le lieu deviendra propriété du monastère. En 1729 déjà, c'est-à-dire l'année qui suivit le décès de l'ermitage, les Cordeliers vendirent l'ermitage; il ne semble pas que celui-ci fut habité par la suite. Des sources postérieures à la chronique de 1687 recensées par le Père Fleury permettent d'identifier deux autres ermitages périphériques: le premier au Palatinat (fig. 2,e), et le second dans la zone de Grandfey (fig. 2,b,c). Ils se trouvent

donc tous deux au nord de la cité, sur la rive gauche de la Sarine. Celui du Palatinat, non loin de celui du Goz de la Torche, est connu des documents d'archives à partir de 1802²⁹. Ces documents montrent qu'un Frère, dénommé Augustin Bellanger, s'installa dans une grotte préexistante, dont on ne connaît pas la date d'excavation. Le fait que cette grotte primitive ne soit pas représentée sur le plan Martini de 1606, à l'inverse de celle du Goz de la Torche, pourrait suggérer qu'elle n'existait pas encore à ce moment, même si la nature de ce document graphique invite à la prudence. Le Frère Bellanger, que l'on plaça sous l'autorité du couvent de la Maigrauge, occupa la grotte moins d'une année. Son état de santé et les visiteurs incessants le poussèrent à rejoindre l'ermitage de la Madeleine, où il mourut vers la fin de l'année 1802. Les informations concernant l'ermitage de Grandfey sont plus lacunaires. Le Père Fleury n'en a identifié qu'une seule mention, mais celle-ci permet de déduire que ce lieu de réclusion a été creusé à partir de 1696 par le Frère Joseph de Fleuré³⁰. Cet ascète, qui habitait précédemment le Goz de la Torche comme nous l'avons vu, était semble-t-il en quête d'un lieu un peu plus isolé pour sa retraite. L'identification de la nouvelle grotte du Frère Joseph pose quelques difficultés puisque, comme nous le verrons, il existe aujourd'hui deux grottes dans le secteur de Grandfey³¹.

1.5 L'apport de sources documentaires

Les sources documentaires donnent l'image d'un monde érémitique périphérique à la ville relativement dynamique à partir du début du 17^e siècle. Les ermites – du moins les troglodytes qui nous intéressent ici – sont le plus souvent des Frères que l'on place sous l'autorité de couvents, sinon des laïcs que l'on pousse à prendre l'habit pour l'occasion. Ils creusent parfois de nouvelles grottes, mais le plus souvent ils réoccupent d'anciens ermitages. Si les textes donnent des informations sûres concernant quelques périodes d'occupation des ermitages – lesquelles apparaissent souvent discontinues – ils ne permettent pas toujours de déterminer la première période d'excavation. Ils sont plus clairs quant à leur disparition progressive: on peut constater en effet que les ermitages se meurent, désertés par les ascètes dès le 18^e siècle, puis sont souvent rachetés par des laïcs qui en font parfois leur maison.

2. Formes des ermitages et fonctions des espaces

En ce qui concerne la forme et la fonction des espaces de ces lieux de réclusion, les documents sont rarement explicites. Quelques sources suffisamment détaillées permettent néanmoins une lecture parallèle des vestiges avec leurs descriptions littéraires. Sur l'ermitage de la Madeleine, les descriptions et les documents graphiques sont nombreux. Mais dans la mesure où celui-ci est relativement bien connu et qu'il a fait l'objet d'une attention plus soutenue, nous nous contenterons ici de renvoyer à la littérature existante³². Rappelons tout de même que la Madeleine, avec sa grande chapelle et



Fig. 2. Fribourg. Répartition des ermitages rupestres. a Ermitage Sainte-Madeleine ; b,c Grottes de Grandfey ; d Ermitage du Goz de la Torche ; e Ermitage du Palatinat ; f Ermitage de Bourguillon ; g Grotte de Pérolles. Fond d'illustration swissimage 2016, Reproduit avec l'autorisation de swisstopo (BA18082).



Fig. 3. Emplacement de l'ermitage du Goz de la Torche selon le Plan Martini (1606). Plan Martini [en ligne].



Fig. 4. Emplacement de l'ermitage du Palatinat et du celui du Goz de la Torche selon le plan de 1822 du Père Charles Raedlé. Plan Etat de Fribourg.



Fig. 5. Fribourg. Ermitage du Palatinat en 2018. Photographie L. Bender.

son enfilade de pièces sur une centaine de mètres, est tout à fait exceptionnelle. Son plan complexe, qui résulte d'une activité quasi frénétique d'excavation, paraît disproportionné par rapport aux besoins des quelques ermites qui y établirent résidence. Pour cette raison, il ne peut guère servir de point de référence pour les autres ermitages des environs de Fribourg, nettement plus modestes, si ce n'est pour montrer précisément ce déséquilibre étonnant.

2.1 L'ermitage du Goz de la Torche à Fribourg

À l'exception de la Madeleine donc, les monuments pour lesquels les sources sont le plus explicites quant à la forme et à l'agencement sont ceux du Goz de la Torche et du Palatinat. Le premier n'est pas conservé, nous l'avons dit, mais le Père Fleury, qui l'a certainement visité avant sa destruction, parle d'un ermitage qui est « entièrement creusé dans le roc et renferme une chapelle et plusieurs cellules »³³. On sait par ailleurs, d'après l'acte de vente de 1758, qu'il avait un jardin et un « enclos de murailles »³⁴, ce que le plan de la ville de Fribourg de 1822 permet aussi de constater³⁵ (fig. 4). On pouvait déjà, sur le plan Martini (1606), observer l'existence d'un jardin représenté sous la forme de quelques plates-bandes, ainsi que celle d'une construction adossée à la paroi rocheuse. Cette dernière disparut visiblement avant le début du 19^e siècle. Ces informations, insuffisantes pour restituer le plan du monument, permettent au moins de deviner l'importance de cet ermitage, et même de suggérer que celui-ci était, après la Madeleine, le plus grand habitat de ce type dans les environs.

2.2 L'ermitage du Palatinat à Fribourg

L'ermitage du Palatinat, plus petit, mais plus spectaculaire en raison de son emplacement en hauteur dans les rochers, a malheureusement été endommagé il y a quelques années lors de l'effondrement d'une partie de l'éperon dans lequel il est taillé (fig. 5). Mais si la paroi rocheuse qui fermait la

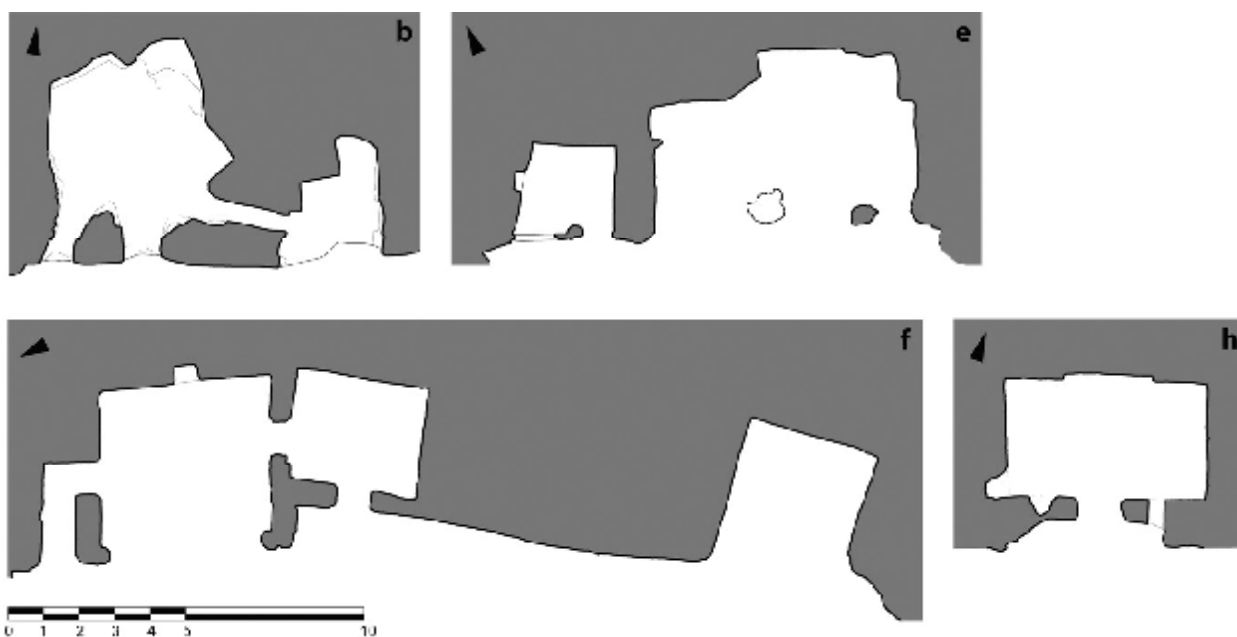


Fig. 6. Plans schématiques de quelques ermitages rupestres fribourgeois. b Ermitage de Grandfey ; e Ermitage du Palatinat ; f Ermitage de Bourguillon ; h Ermitage de la Baume à Autavaux. Photographie L. Bender.

plus grande des deux cavités (7.4 × 4.4 m), ainsi que le mur de refend et le plafond de celle-ci se sont effondrés, les autres parois, tout comme la deuxième cavité (2.6 × 2.5 m) du côté ouest, sont globalement bien préservées (fig. 6,e). D'après une description du 19^e siècle, contemporaine de l'occupation de l'ermitage par le Frère Augustin Bellanger, l'ermitage, devant lequel se trouvait un petit jardin potager, était constitué de deux grottes distinctes: l'une servant à l'ermite de logement et de lieu de préparation de son repas, et l'autre ayant fonction d'oratoire³⁶. Il est aussi fait mention d'un vestibule, associé semble-t-il à la grotte servant d'habitat. Cela nous permet d'identifier la grande cavité, avec ses deux espaces originellement séparés d'une paroi en rocher naturel, à la partie réservée à l'habitat.

Deux gravures du 19^e siècle représentant l'intérieur de l'ermitage permettent de préciser encore l'agencement originel de l'espace (fig. 7,8). La paroi rocheuse qui fermait la grande grotte était percée de quatre ouvertures, deux dans la partie est et deux dans la partie ouest. Une seule porte d'entrée permettait l'accès à la grotte: elle donnait sur la moitié occidentale de la cavité, qu'on peut dès lors identifier comme le vestibule de l'ermitage. L'espace oriental était donc, logiquement, celui où l'ermite dormait et prenait son repas. Par suite, la deuxième cavité, c'est-à-dire la petite grotte occidentale, devait servir d'oratoire, ce que sa forme, avec sa petite niche bien exécutée, pouvait déjà laisser penser. On accédait à ce lieu de prière par une porte percée dans la partie est de la paroi. Une fenêtre éclairait, du côté ouest, l'oratoire. Ce dernier, taillé de manière relativement régulière, montre peu de traces d'aménagements et une érosion peu avancée, au contraire de la grande grotte, dans laquelle les traces de reprises et de réfections sont assez nombreuses, de même



Fig. 7. Fribourg, Ermitage du Palatinat. Gravure de Philippe de Fégely, vers 1830. © Hartevelde Rare Books Ltd., www.antiqubook.com.



Fig. 8. Fribourg, Ermitage du Palatinat au 19^e siècle. Gravure dans la collection L. Bender.



Fig. 9. Fribourg. Ermitage de Bourguillon. Photographie L. Bender.



Fig. 10. Fribourg. Ermitage de Bourguillon. Vue depuis la grande salle en direction de la pièce de repos de l'ermite. Photographie L. Bender.

que les encoches et les logements de poutres. Cela pourrait confirmer que la grotte ouest servait d'habitat et qu'elle précède l'oratoire excavé au tout début du 19^e siècle, comme les sources documentaires le suggèrent.

2.3 L'ermitage de Bourguillon à Fribourg

L'ermitage de Bourguillon est sensiblement différent du précédent pour ce qui est de son plan (fig. 6,f). Du côté nord, un couloir d'accès coudé permettait d'entrer latéralement dans une première salle (4.8 × 4.4 m). De cette solution inattendue, qui vise vraisemblablement à créer une sorte de zone tampon entre l'extérieur et l'intérieur, nous supposons que la première pièce n'avait pas d'accès direct en façade. En revanche, la façade de cette salle était certainement percée d'une ou plusieurs fenêtres, au contraire de la deuxième pièce, au sud (fig. 9). Cette dernière, plus petite que la précédente (3.75 × 3.1 m), avait pour seule ouverture sur l'extérieur une porte placée au milieu du pan de rocher servant de mur de fermeture. Une troisième cavité, quelques mètres plus au sud, ne communiquait pas directement avec les précédentes. Elle semble par ailleurs n'avoir jamais été fermée, si ce n'est peut-être par une cloison en matériaux légers disparue. L'absence de paroi en molasse refermant la grotte et la position à quelque distance de l'ermitage font penser que cette cavité avait une fonction pratique et accessoire.

La plus petite des deux pièces de l'ermitage, sans fenêtre comme nous l'avons dit, devait servir de pièce de repos pour l'ermite. Quant à la salle principale, si sa niche centrale suggère qu'elle a pu servir à la dévotion privée de l'ermite, elle donne à la fois l'impression d'un espace fonctionnel et d'accueil des visiteurs. Des traces à l'extrémité orientale des parois latérales et surtout les vestiges d'une partie réservée en molasse qui longeait la paroi orientale suggèrent l'existence d'une banquette étroite à cet emplacement. L'obscurité de la petite chambre de l'ermite permet de supposer d'ailleurs que celui-ci prenait ses repas ou faisait ses lectures dans l'autre pièce.

La forme relativement régulière de l'ermitage de Bourguillon et surtout ses grandes portes (env. 2.1 × 0.95 m pour celle entre les deux salles principales) aux encadrements finement taillés, en arc surbaissé (fig. 10), témoignent d'une précision et d'une qualité d'excavation qui contrastent avec l'ermitage précédent, et même encore plus fortement avec celui de Grandfey que nous aborderons ensuite. L'usure faible de la roche et la rareté des encoches et autres marques d'aménagements indiquent que l'ermitage n'a pas été occupé très longtemps. Cela est confirmé par les documents d'archives, selon lesquels la grotte fut habitée, comme nous l'avons vu, à partir de la fin du 17^e siècle et pendant les trois premières décennies du 18^e siècle seulement.



Fig. 11. Fribourg. Ermitage de Grandfey. Photographie L. Bender.



Fig. 12. Fribourg. Grotte de Pérolles. Photographie L. Bender.

2.4 L'ermitage de Grandfey à Fribourg

Pour l'ermitage de Grandfey, où le Frère Joseph de Fleuré semble s'être établi à l'extrême fin du 17^e siècle après avoir vécu au Goz de la Torche, nous ne connaissons pas de description ancienne. D'un point de vue archéologique néanmoins, ce cas est particulièrement intéressant. Dans cette zone, nous avons observé deux grottes situées à une centaine de mètres l'une de l'autre. La première, à l'ouest, est accessible facilement depuis le pied de l'affleurement rocheux (fig. 11), mais la seconde, située plus haut dans la même falaise, paraît maintenant d'accès plus dangereux. Ce n'est donc que la première que nous présentons ici.

Le monument est composé de deux salles de formes très irrégulières communiquant entre elles par un étroit couloir (fig. 6,b). L'entrée de cet ermitage donnait sur la petite pièce orientale. Elle devait se trouver tout à l'est de la paroi maintenant démolie d'après les traces encore visibles de l'un des montants de la porte. Avec sa partie irrégulièrement recrusée au nord, la pièce est d'une forme curieuse et difficile à expliquer (dim. max. env. 3.0 × 3.0 m). Depuis celle-ci, on accédait, via le couloir mentionné, à la salle ouest (dim. max. env. 4.7 × 5.2 m). L'absence de géométrie stricte de la grande salle, à laquelle on n'accédait que depuis la précédente, suggère des hésitations dans le creusement et peut-être des reprises d'excavation après une certaine période d'occupation. L'érosion avancée de la grotte et les nombreuses marques, encoches et logements sur les parois et aux encadrements des ouvertures montrent bien que celle-ci a été habitée, malgré l'impression que l'ensemble peut donner de n'avoir jamais été tout à fait achevé. En ce qui concerne l'éclairage, la salle était ouverte sur l'extérieur par deux grandes ouvertures allant jusqu'au sol. Celle de l'ouest devait donner sur une sorte de petit balcon, comme en témoignent les deux trous de poutres à l'extérieur, à la base de l'encadrement. Dans l'angle nord-est, une partie réservée en molasse, largement érodée, pourrait être les restes d'une banquette ou d'une couche. De toute évidence, il s'agit de la pièce d'habitat principale. Si une partie de la salle était peut-être dévolue à

la prière, rien n'indique clairement l'existence d'un tel espace. En ce qui concerne la chronologie du monument, il est trop hasardeux, en l'état des recherches, de vouloir le dater avec précision. Rien n'exclut en tout cas la possibilité qu'il s'agisse bien de la grotte du Frère Joseph de Fleuré, qu'il aurait excavée à partir de 1696.

2.5 La grotte du lac de Pérolles: un ermitage inconnu des sources?

À cette liste de monuments, il faut ajouter une autre grotte, qui surplombe le lac artificiel de Pérolles (fig. 2,g). Installée en hauteur dans une partie saillante du rocher, elle est cependant très aisément accessible. Il est difficile en revanche de se faire une idée de la forme originelle de la grotte, étant donné l'état de destruction avancé, mais il se pourrait que l'espace aujourd'hui préservé constituait la seule pièce de cette grotte artificielle (fig. 12). À l'intérieur, la banquette réservée en molasse dans le fond de la cavité est vraisemblablement d'origine et a pu servir de couche. Cette grotte, pour laquelle nous ne connaissons pas de sources écrites, pourrait constituer un autre ermitage encore, même si son mauvais état de préservation invite à la prudence³⁷.

2.6 L'ermitage de la Baume à Autavaux FR

Avant d'en arriver aux conclusions, il n'est pas inutile de présenter ici un autre cas encore. À défaut de se trouver dans les environs de la ville, il est un des rares ermitages rupestres bien préservés du canton que nous avons pu faire correspondre à une mention historique³⁸. La grotte en question se trouve au nord du village d'Autavaux, dans un affleurement en rive droite du ruisseau de Longefront³⁹. Celle-ci se trouve au lieu-dit évocateur « La Baumaz » ou « La Baume », tel qu'il figure sur les documents cartographiques à partir de la carte Siegfried (vers 1900). Nous avons pu identifier ce monument à un ermitage mentionné par Dellion. D'après les documents



Fig. 13. Autavaux. Ermitage de la Baume. Photographie L. Bender.

consultés par cet auteur, le Frère André Badin obtint en 1698 un subside pour l'aménagement de son ermitage à la Baume près d'Autavaux⁴⁰. On ne sait pas si l'ermitage, dont le décès survint en 1740, eut un successeur, mais Dellion suppose que ce ne fut pas le cas. L'ermitage se présente sous la forme d'une pièce unique, éclairée par une petite fenêtre du côté sud et percée d'une porte centrale (fig. 6,h). Un détail intéressant et sans parallèle parmi les ermitages précédemment discutés mérite d'être mentionné: il s'agit de l'arc aveugle en faible saillie taillé dans le mur du fond et dont on ne connaît pas la fonction, si ce n'est ornementale (fig. 13).

2.7 Formes et fonctions

Cet aperçu des plans des ermitages troglodytes fribourgeois montre que ceux-ci ne suivent pas une formule architecturale strictement définie. Tout au plus peut-on constater que les dimensions moyennes des ermitages sont relativement proches, si l'on exclut bien évidemment la Madeleine. Le nombre de pièces, la circulation dans l'ermitage, le rapport de dimension entre les différents espaces, la précision géométrique de l'excavation, la présence ou non de détails ornementaux, tous ces paramètres varient d'un monument à l'autre. Les plans paraissent donc se développer en l'absence d'une culture architecturale érémitique normative. La période relativement brève durant laquelle furent taillés ces ermitages et leur petit nombre n'ont visiblement pas permis le développement de formes standardisées⁴¹. À Fribourg, rien ne semble indiquer d'ailleurs qu'un ascète se soit inspiré de la forme d'un monument existant pour l'excavation de son propre lieu de réclusion. La forme et le plan des ermitages paraissent résulter de souhaits individuels et de choix pragmatiques faits en fonction des contraintes géologiques et topographiques, ou encore de l'existence antérieure d'une grotte au même emplacement. On peut noter toutefois une certaine constante, résultant de la volonté d'isoler la pièce servant d'habitat, quoique cet isolement soit produit, dans chacun des ermitages, d'une façon différente. À l'ermitage du Palatinat, même si le chemin d'accès longeait en façade la pièce d'habitat, permettant au visi-

teur d'entrevoir l'ermitage dans sa solitude, cette pièce, sans porte sur l'extérieur, n'était accessible que par le vestibule où le visiteur devait attendre l'ermitage⁴². On retrouve une logique similaire dans l'agencement de l'ermitage de Grandfey, où la grande pièce de séjour n'était pas accessible directement depuis l'extérieur, mais seulement depuis le vestibule à l'est. Le visiteur qui longeait le rocher depuis l'ouest, en raison de la déclivité du terrain, ne pouvait dans ce cas pas voir l'intérieur de la pièce de séjour. Les grandes ouvertures en façade qui descendent jusqu'au sol ne nuisaient donc pas à l'intimité de l'ermitage. Quoique l'agencement de l'ermitage de Bourguillon soit un peu différent, il semble que l'on puisse y déceler encore la même logique d'aménagement. Le visiteur atteignait d'abord l'entrée nord, laquelle permettait d'accéder à la grande salle. S'il était possible de longer l'ermitage à l'extérieur jusqu'à la pièce que nous identifions à la chambre de l'ermitage, le caractère privé de celle-ci était garanti par l'absence de fenêtre et par une porte que l'on pouvait verrouiller au moyen d'une barre transversale, comme l'indiquent les traces laissées dans la molasse. La pièce excavée unique de l'ermitage d'Autavaux empêchait évidemment une telle disposition. On peut constater néanmoins dans ce cas la petite taille de la fenêtre qui éclairait la grotte. Il est par ailleurs possible que la grotte fût entourée d'une clôture, comme il en existait autour de l'ermitage du Goz de la Torche, qui aurait ainsi mieux délimité, physiquement et symboliquement, l'espace de l'ermitage. Pour terminer, il faut faire remarquer que ce principe d'isolement se retrouve encore à l'ermitage de la Madeleine, où les cellules et les pièces réservées aux activités privées des ermites se trouvent au fond de la grotte, sans accès direct depuis l'extérieur.

Si l'isolement des pièces privées est assez attendu dans un contexte érémitique, on peut être surpris en revanche de l'absence d'oratoire ou de chapelle clairement délimités dans certains monuments. Le Goz de la Torche et le Palatinat avaient bien une chapelle ou un oratoire, tout comme bien sûr l'ermitage Sainte-Madeleine. Dans les autres grottes, on peut supposer l'existence d'un emplacement réservé à la prière, mais celui-ci ne se matérialise pas nécessairement de manière claire. Au sujet des traces d'aménagement, on constatera encore que, malgré les possibilités que la molasse offre à cet égard, le mobilier est rarement constitué de roche réservée. Même si quelques traces de banquettes ou de couches ont été observées, l'essentiel du mobilier, certainement fruste, devait être en bois. On ne trouve guère plus de niches de rangement. L'absence de cuisine, de cheminée, de four ou de traces de chauffage encore visibles – à l'exception encore de la Madeleine – doit aussi être soulignée. Un dégagement des sols et une analyse détaillée des traces d'aménagement pourraient peut-être mener dans ce cas à d'autres conclusions⁴³.

2.8 Les paramètres topographiques

Au contraire des aspects architecturaux des ermitages, les paramètres topographiques sont plus constants d'un lieu de réclusion à un autre. Presque tous les ermitages discutés ici se trouvent en effet dans la gorge creusée par la Sarine et sur

le versant ensoleillé. Pour des raisons évidentes, les monuments ouvrent presque toujours vers le sud. Seul l'ermitage de Bourguillon, installé dans la gorge du Gottéron et faisant à peu près face à l'ouest, fait ici exception. Ces grottes étaient généralement très facilement accessibles, malgré l'emplacement parfois impressionnant de celles-ci. Dans le cas de la grotte haute de Grandfey, ce n'est peut-être que l'érosion qui a rendu son accès problématique.

En ce qui concerne l'emplacement des ermitages par rapport à la ville, on constate qu'ils se trouvent tous dans sa périphérie directe, du moins si l'on excepte, encore une fois, la Madeleine. Ainsi, les ermitages du Palatinat et du Goz de la Torche sont à moins d'1,5 km de l'actuelle cathédrale Saint-Nicolas; le trajet depuis cette dernière jusqu'à l'ermitage de Bourguillon est à peine plus important. On sait d'ailleurs que l'ermitage Antoine Murer, qui résida jusqu'en 1728 à Bourguillon, allait tous les jours suivre la Messe et prendre sa nourriture au couvent des Cordeliers⁴⁴. Il fallait un peu plus de temps en revanche pour atteindre, depuis la ville, les grottes de Grandfey, mais, là encore, la distance de moins de 2,5 km n'est pas grande. Cette distance un peu plus importante devait néanmoins suffire à créer un sentiment de plus grand isolement, qui aurait justifié le départ du Frère Joseph de Fleuré du Goz de la Torche pour venir s'installer à cet endroit. Il faut préciser d'ailleurs que les environs de son premier ermitage n'étaient pas vierges de constructions. Kuenlin note en effet que la zone était pourvue – outre les deux ermitages du Goz de la Torche et du Palatinat – de trois habitations, ainsi que des vignes dont la présence est encore attestée en 1622⁴⁵. Pour synthétiser, le choix de l'emplacement des

ermitages matérialise en quelque sorte dans le paysage une tension inhérente à l'érémisme, entre la volonté d'éloignement, nécessaire à la tranquillité des ermites, et le besoin de maintenir une certaine proximité avec les communautés desquelles ils dépendent largement pour leur subsistance.

3. Perspectives futures

Pour aller plus loin dans la réflexion sur les ermitages fribourgeois, une analyse détaillée des vestiges et des sondages archéologiques restent nécessaires. Un tel travail demande cependant une structure différente du projet que Yanick Bourqui et moi-même avons mené et dont l'objectif principal était l'identification et la documentation des grottes d'intérêt majeur, en mettant la priorité sur celles dont l'érosion naturelle, l'usure anthropique et les risques d'effondrement pouvaient faire craindre pour leur avenir. Dans l'attente d'interventions archéologiques qui permettront de préciser la chronologie et l'utilisation des espaces des monuments, mettre en perspective les ermitages fribourgeois et les sources documentaires nous a permis de fixer des repères auxquels d'autres monuments du canton pourront à l'avenir être comparés.

Ludovic Bender

TERA Sàrl

Route de Chandoline 27B

1950 Sion

ludovic.bender@outlook.com

Notes

- Il faut mentionner pour la ville de Fribourg, mais dans une optique un peu différente de la présente étude, l'article d'Anderegg 2013 qui traite succinctement de grottes et de quelques ermitages.
- Pour une présentation du projet, ses objectifs et les méthodes de relevé : Bender/Bourqui 2014.
- Nous remercions les collaborateurs du Service Archéologique de l'Etat de Fribourg et du Service des Biens Culturels à Fribourg pour les échanges enrichissants et pour leur aide précieuse dans l'identification et la localisation des grottes artificielles.
- Kuenlin 1832 ; Dellion/Porchel 1884-1903.
- Perret 1997 ; Santschi 1999 ; 2005 ; Masson 2013, 497-501.
- Santschi 2012, 15-20.
- Si les textes canoniques n'y font pas référence, c'est la tradition qui fixe l'idée que saint Jean Baptiste habitait une caverne dans le désert. La première mention se trouve dans le *Pré Spirituel* de Jean Moschos du début du 7^e siècle (Bouchet et al. 2007, 1, 26-27). La grotte du Baptiste était d'ailleurs un lieu saint très visité en Terre sainte : Talbot 2001, 98.
- Sur le prophète Élie en tant que figure ascétique : Poirrot 1995 ; Krueger 2010.
- Trois épisodes majeurs de la Vie du Christ sont associés à des grottes: la Nativité, la Résurrection et l'Ascension. C'est Eusèbe de Césarée (c. 260-339) qui semble à l'origine de ce qui a été appelé la « Triade des Grottes », et qui fige ce concept basé autant sur la tradition apocryphe que sur les textes néotestamentaires. Même si l'Occident a préféré l'image de l'étable à celle de la grotte dans les représentations de la Nativité, les deux images ont coexisté: Perret 1997, 9-10.
- Dellion/Porchel 1884-1903, 7, 105. Il faut citer encore le récluse Saint-Pierre, sur les Places, à Fribourg, même si celui-ci, occupé dès la fin du 13^e siècle par des Béguines, n'était pas installé dans des grottes: *ibid.*, 6, 445.
- Ibid.*, 7, 102.
- Santschi 2005, 54 ; 2012, 35-36. Dellion/Porchel 1884-1903, 7, 102-103, considèrent au contraire que cette mention correspond à un autre ermitage de la même localité, celui de Saint-Antoine de Padoue. Plus prudente, Guisolan-Dreyer 2000 précise que le rapport entre cette mention de 1488 et l'ermitage de la Madeleine est incertain. Il faut encore mentionner ici la chapelle Saint-Loup à Düdingen, construite en 1491-1492, qui aura quelque temps un ermite pour gardien: Dellion/Porchel 1884-1903, 7, 95-101.
- Dellion/Porchel 1884-1903, 7, 102-103 ; Rappo 1931, 101.
- Kuenlin 1832, 1, 363-364 ; Anderegg 2013, 25.
- Nous ne tenons pas compte ici de l'ermitage Saint-Léger de Cournillens, déjà trop éloigné de la ville de Fribourg pour notre propos, et qui était apparemment constitué d'une chapelle avec un habitat bâti à proximité : Raemy 1852, 298-301 ; sur la chronique et son auteur : Niquille 1933.
- Raemy 1852, 298-299. Son oratoire fut détruit au début du 18^e siècle, et l'habitat de l'ascète, s'il n'avait pas déjà disparu avant cela, fut sans doute rasé au même moment: Dellion/Porchel 1884-1903, 7, 102.
- Raemy 1852, 298-301. Sur cet ermitage, les références et la documentation graphique sont relativement denses : Rappo 1931 ; Brügger 1987, 58-60 ; Guisolan-Dreyer 2000 ; Santschi 2005, 54-56.
- Au 18^e siècle, les nombreux guides, ouvrages spécialisés et compilations de curiosités citent l'ermitage qui devient la principale attraction de Fribourg: Zeller 1991 ; Guisolan-Dreyer 2000.
- Dellion/Porchel 1884-1903, 7, 103 ; Rappo 1931, 101.
- Rappo 1931, 101. La chapelle de l'ermitage était dédiée non seulement à sainte Madeleine, mais aussi à saint Antoine l'ermitage, deux saints particulièrement appropriés dans ce contexte. Au sujet de la vie érémitique apocryphe de Marie-Madeleine voir, parmi d'autres : Pinto-Mathieu 1997.
- Rappo 1931.
- Raemy 1852, 298-299.
- Fleury 1913c.

Keller und Grotten

Wer den Stollenbau beherrscht, ist auch fähig, ganze Keller auszugraben. Gewölbte oder mit Balkendecken überdachte, gemauerte Hauskeller fassen in der Altstadt oft auf dem gewachsenen Molasseuntergrund. Ausserhalb der Hauser bietet sich an vielen Stellen die offen zu Tage tretende Sandsteinbank zur Aushöhlung geradezu an.

Felskeller gibt es in jeglicher Grosse, vom einfachen Gemüsekeller wie zum Beispiel in der Fluh hinter dem Bauernhof des Klosters Magerau bis zum gigantischen Eiskellerkomplex der Brauerei Cardinal in der Galtern: Mit einer Länge von 28 und einer maximalen Höhe von 8,5 Metern umfasst die mehrfach verzweigte Anlage samt ihren Entlüftungstollen ein Volumen von rund 1600 Kubikmetern. Ehemalige Eiskeller zur Kühlung des Bieres wurden, so auch im Felsen der Motta, später zur Champignonzucht ungenützt. Heute dienen sie auch als Carnotzet oder aber als Käsekeller, vor allem für Vacherin fribourgeois.

Einsiedeleien

Vor den Toren des alten Freiburg - so lesen wir es in ungezählten - Reisebeschreibungen herrschte die wilde, ungezähmte Natur. Sie zog mindestens seit dem 17. Jahrhundert auch Einsiedler an, die zwar der geschäftigen Stadt entflohen, gleichzeitig aber auch auf nicht allzu seltene Besucher angewiesen waren, die ihren materiellen Unterhalt gewährleisten halfen. Auch die Stadtklöster scheinen manchmal diese Rolle übernommen zu haben.



Abb. 6: Die Überreste der vorderen Einsiedelei unter dem Palatinat, aus dem 18.-19. Jahrhundert.

Abgesehen von der bekannten Magdalenen-Einsiedelei in Düdingen-Rasch, 3 km unterhalb der Stadt, sind mindestens vier weitere Eremitagen belegt²⁸, deren Spuren teilweise bis heute sichtbar geblieben sind. In der Nähe der heutigen Klaranlage in den Neiglen sind zwei Einsiedeleien überliefert, Goz de la Torche und Palatinat. Erstere ist beim Bau der Abwasserreinigungsanlage zerstört worden, Letztere hingegen existiert noch, wenn auch in ruinösem Zustand und nur über einen prekären Zugang erreichbar (Abb. 6). Bis 1802 wohnte hier ein französischer Trappistenbruder²⁹. Spätere Besucher genossen von hier aus einen grandiosen Ausblick auf das 1827 erstellte Priesterseminar³⁰ In Bürglen, hoch über einem im Wald versteckten Seitengraben der Galternschlucht, wohnte 18 Jahre lang ein Franziskanerbruder aus Solothurn, der sich in seinem Kloster verpflegen liess³¹

Kein Waldbruder, sondern ein Waldmensch («l'homme de la forêt» wurde er von den Unterstädtlern genannt) lebte in der zweiten Hälfte des 20. Jahrhunderts in den Flühen unterhalb von Burglentor und Breitfeld. Felix Aeby von Tafers (1918-2002) hatte als Waisenknabe eine wohl traumatische Kindheit erlebt. Er galt als menschenfeindlich und zog es vor, als hauptamtlicher Clochard statt unter Brückenbögen in hochgelegenen Balmen über dem Perolles-See zu hausieren. Im vorgerückten Alter liess er sich von den barmherzigen Schwestern von Bisemberg überzeugen, bei ihnen gegen Mithilfe im Garten eine Kammer zu beziehen, die er aber nur zum Schlafen benutzte. Zuvor soll er im Winter gelegentlich in Bellechasse eingesperrt sein, ob als Strafe für kleine Gaunereien oder als soziale Massnahme, bleibe dahingestellt.

Die jüngere freiburgische Sakrallandschaft ist unter anderem von zahlreichen Lourdes-Grotten geprägt, die idealerweise in mehr oder weniger ausgeprägten Halbhöhlen, sogenannten Balmen, angelegt.

.....

²⁷ Emmanuel Curty, *Le Moulin du Bout du Monde*, reproduziert in: DuBAS (wie Anm. 23), S. 44.

²⁸ P. Apollinaire DELLION, *Dictionnaire historique et statistique des paroisses catholiques du canton de Fribourg*, 12 Bände (1884-1902), hier Band 6 (1888), S. 441-442.

²⁹ P. Bernard FLEURY, *L'Ermitage du Palatinat et le frère Augustin Bellanger*, in: AF 1 (1913), S. 205-208. Derselbe, *Notice sur l'Ermitage du Goz de la Torche*, in: AF 1 (1913), S. 93-96.

³⁰ Aquarell, nach 1827, reproduziert in: Freiburg, *Eine Stadt im 19. und 20. Jahrhundert*, Freiburg 2007, S. 388.

³¹ P. Bernard FLEURY, *Notice sur l'Ermitage de Bourguillon ou du Gotteron*, in: AF 1 (1913), S. 20-21.

.....

Extrait de

<https://www.e-periodica.ch/>

e-periodica

Auf Sand (-stein) gebaut

Freiburgs Topografie als Ressource

Autor:

Jean-Pierre Anderegg

Zeitschrift:

Freiburger Geschichtsblätter

Band (Jahr):

90 (2013)

Persistenter Link:

<http://doi.org/10.5169/seals-358064>

03 Localisation des Grottes de Grandfey et de l'Ermitage du Palatinat



Grottes de Grandfey
vers le haut du ravin

Grottes de Grandfey
vers le bas de la falaise

Ermitage du Palatinat

04 Ermitage de Bourguillon

Accès seulement par une propriété privée.

Et interdit suite à de nombreux et fréquents éboulements dans la vallée du Gottéron.

Au-dessus de la gorge du Gottéron, dans une propriété de M. H. Vonderweid, existe une excavation dans le rocher, c'est certainement un ouvrage de la main de l'homme. Un ou plusieurs ermites ont habité cette excavation ou cet ermitage. C'était une propriété des PP. Cordeliers, qui, après la mort du dernier ermite, le 26 juin 1728, la vendirent à la famille Vonderweid. Le public désire depuis longtemps l'établissement d'une école dans le voisinage de Bourguillon, d'un bureau de poste, de télégraphe ou de téléphone, et d'autres améliorations que les nombreuses fermes, maisons de campagne, pensions et fabriques des environs rendent nécessaires. *(Deillon volume VI 1888)*



Notice sur L'Ermitage de Bourguillon ou du Gottéron par le P. Bernard Fleury, cordelier

Cet ermitage, beaucoup moins important que celui du Goz de la Torche, dont nous parlerons prochainement, et qui ne se compose que de deux petites cellules creusées dans la molasse, est situé sur le flanc droit de la vallée du Gottéron, à peu près derrière le presbytère de Bourguillon.

Il était déjà habité en 1687, dit la Chronique Raemy.

Le 1^{er} janvier 1710, l'ermite qui s'appelait Antoine Murer, du canton de Soleure, se fit incorporer au couvent des Cordeliers, à qui il donna tout son avoir, à la condition que le couvent fournirait à ses besoins, sa vie durant.

Le 26 octobre 1715, on ne sait pourquoi, ce contrat fut rompu, mais à la condition que l'ermite laisserait au couvent les 470 écus bons qu'il lui avait déjà remis et que la communauté, en actions de grâce, ferait célébrer 24 messes à son intention.

Le 2 juin 1719, frère Antoine fait un nouveau contrat avec le couvent. D'après cet acte, signé Jean Cronauer, notaire, l'ermite pourra continuer à habiter son ermitage ou bien, s'il le préfère, venir demeurer au couvent. Après sa mort, l'ermitage devra parvenir au couvent.

Depuis ce contrat, frère Antoine Murer habita encore neuf ans l'ermitage de Bourguillon, mais il venait, paraît-il, tous les jours au couvent pour y entendre la Ste Messe et y prendre sa nourriture. Le 26 juin 1728, l'ermite retournait comme de coutume, à son ermitage, après le repas de midi, lorsqu'en descendant le Stalden, il tomba frappé d'apoplexie ; on le releva, on le transporta au couvent où il expira quatre jours après ; il avait 63 ans, on lui fit des funérailles solennelles. Outre son ermitage, il laissa au couvent la somme de 322 écus-bons 5 baches.

Le 1^{er} juillet suivant arrivaient de Soleure deux parents du frère Antoine, munis de lettres de recommandations de Mgrs de Soleure à Mgrs de Fribourg pour recueillir l'héritage de l'ermite. Mais après avoir pris connaissance du contrat fait entre l'ermite et le couvent, les deux parents renoncèrent à leurs prétentions et se contentèrent de la somme de 10 baches et demi, qu'on leur donna pour leur voyage (1) - Le 25 avril 1729, l'ermitage fut vendu pour 200 écus bons per la Communauté et il ne parait pas, depuis lors, qu'il ait été habité.

(1) Arch. du Couvent de Cordeliers ; voir aussi la Chronique Raemy, p. 300

05 Ermitage du Palatinat

Localisé au nord de la passerelle des Neigles, juste avant le grillage de la station d'épuration des Neigles.
Accessible uniquement en bateau.





*L'Hermitage du Palatinat
à Fribourg en Suisse.*

Ermitage du Palalinat

Extrait du Dictionnaire historique et statistique des paroisses catholiques du Canton de Fribourg, t. VI, Fribourg, 1886, p. 440-443.

L'origine de ce singulier nom donné à une pittoresque promenade est peu connue. M. le chanoine Hans possédait un petit verger près de la porte de Morat, qu'il appelait son palais (palatiolum et palatinatum), le nom est resté. En 1774, M. le comte de Diesbach, de Belleruche, eut la générosité de laisser tracer sur son domaine la belle promenade qui prit le nom de Palatinat, de la petite propriété du chanoine. Les contemporains, par reconnaissance, auraient dû donner le nom du bienfaiteur à cette avenue qui a toujours fait les délices des Fribourgeois. Dans le rocher, au-dessous de la route, se trouve un petit ermitage ; on ignore le nom de l'ermite qui l'a creusé et l'époque où il a vécu. L'ermitage fut habité au commencement de ce siècle par le Fr. Bellanger (Voir Ermitage de la Madeleine).

En 1636, le frère Jean Jacquet, de Pontarlier, vécut pendant neuf mois dans un ermitage de Fribourg ou des environs « où il a trouvé quelque petite commodité et retraite ; il s'y est conservé et entretenu sans être à charge au public. Voulant aller ailleurs, le Conseil lui délivre un très-beau témoignage, » 7 avril.



L'ERMITAGE DU PALATINAT ET LE FRÈRE AUGUSTIN BELLANGER

par le P. BERNARD FLEURY, cordelier.

Dans la notice sur l'ermitage du Goz de la Torche, nous parlions d'un autre petit ermitage en-dessous de la promenade du Palatinat et nous disions Qu'on ne lui connaissait pas d'habitant. Nous nous trompions et nous avons trouvé que cette retraite pittoresque fut occupée en 1802 par le frère Augustin Bellanger ermite de la stricte observance de l'ordre de Cîteaux¹. Ce religieux, né en 1757 dans le diocèse du Mans, avait fait profession comme frère convers au monastère de la Grande Trappe. Il fut du nombre des religieux trappistes qui, à la grande Révolution, se réfugièrent la Valsainte. Puis, après diverses pérégrinations, il se fixa à l'abbaye de Trappistes de Casamari dans les Etats romains. Mais, désirant vivre dans la solitude, frère Augustin fut dispensé par l'autorité ecclésiastique de ses premiers vœux faits à la Trappe, et il émit, entre les mains de l'Abbé de Casamar² des vœux simples de vivre en anachorète selon les règlements de S. Galgan, premier ermite de l'ordre de Cîteaux. Après différents essais, il arriva le 1^{er} mai 1802 à Fribourg, où il jouit pendant quelques jours de l'hospitalité à l'abbaye de la Maigrauge. Le 4 mai 1802, par lettre datée d'Avry-devant-Pont, Mgr Jean Baptiste d'Odet, évêque de Lausanne, autorisait le frère Bellanger à mener la vie érémitique dans son diocèse. Mais ici nous laissons la parole au biographe

« Déjà, le 5 Mai, un honnête bourgeois, Joseph Farvagniez, cède à l'ermite étranger pour habitation une grotte taillée dans le roc hors la porte de Mora€. Ensuite de cette cession approuvée par Monsieur Daguet, Président municipal de la commune de Givisiez¹ le Révérendissime Ordinaire accorda la permission au Frère d'établir dans ce lieu-dit Palatinat un oratoire pour y réciter son office et y vivre en ermite conformément à l'esprit de son institut. Peu de jours après, le vertueux prélat, bénit lui-même solennellement ce nouvel oratoire, et par une datée du 26 du même mois et même année² il met l'ermite sous la direction du Révérend Directeur de la Maigrauge, à qui, nous donnons, y est-il dit, le pouvoir pour tout, ce qui dépend de nous pour la direction du dit frère et pour l'arrangement de l'oratoire où il fera ses exercices religieux. »

« Le bruit du nouvel établissement se répand. La réputation du nouvel ermite s'accrédite et un grand nombre de personnes vertueuses se piquent l'envi de contribuer à l'érection et à la décoration de l'oratoire comme à, la subsistance du zélé serviteur de Dieu. Les voisins et les habitants des maisons dont la, vue donne directement

¹ Nous extrayons cette notice d'un manuscrit des archives de la Maigrauge intitulé : *Le Parfait Pénitent ou Vie édifiante du Frère Augustin Bellanger, Hermite de la stricte observance de l'Ordre de Cisteau*. L'auteur en est Dom Marcel Moreau de Delémont, ancien Bernardin de l'abbaye de Lucelle, alors Directeur, à la Maigrauge.

²) La paroisse de Givisiez s'étendait alors jusqu'à la porte de Morat,

contre l'ermitage, surpris d'apercevoir une lumière qui y brille tous les soirs fort tard dans la nuit, encore plus surpris d'entendre une voix sonore et mélodieuse qui chante souvent la moitié de la nuit et dès la pointe du jour des psaumes, des hymnes et des cantiques, ces voisins se demandent et s'informent au est celui qui habite l'entrée de ce rocher creux'. On leur répond que c'est un étranger d'un héroïsme singulier, d'une vertu distinguée, d'une austérité extraordinaire. Bientôt des gens de tout état, "de tout âge et des deux sexes accourent au lieu-dit Palatinat pour visiter un inconnu qui, dans notre siècle, et dans notre patrie, suit les pratiques des anciens solitaires de la Thébaïde.

« Les personnes sujettes au vertige ou naturellement timides sont saisies d'effroi à l'aspect du site périlleux et rebroussent chemin. Les plus courageux hasardent, de descendre à petits pas, et serpentant l'espace de trois minutes sur un étroit sentier pratiqué sur le sable, tombent tout-à-coup dans un -petit carreau de jardin-potager qui paraît suspendu en l'air . De là, quiconque avance de deux pas, soit à droite, soit à gauche, se trouve au bord d'un profond précipice perpendiculaire baigné par la Sarine, dont l'aspect' affreux oblige la personne la moins craintive de rétrograder. Pour lors se présentent la porte et la fenêtre bien barricadées de l'ermitage, qui consiste dans deux creusées en partie par la nature et en partie par l'art dans le roc. Sur la porte était un écriteau portant entre autres : « Ce lieu est régulier, » Dans la partie où le Frère fait son repas et prend son repos comme dans celle de l'oratoire où il récite l'office divin, on y observe un religieux silence et l'entrée en est, interdite aux femmes, à l'exception du vestibule qui sert de parloir au frère ermite lorsque la charité l'exigera et, le temps le permettra. Depuis midi jusqu'à trois heures et depuis le soleil couché jusque le lendemain après Prime, il ne parle à personne ainsi que pendant le temps où il chante ou récite l'office divin. Le dit Frère ne touche point d'argent ; ceux à qui la charité inspirera de faire une aumône sont priés de mettre dans le tronc d'où un des bienfaiteurs la retirera pour l'entretien de l'ermitage et pour subvenir aux nécessités de l'ermite qui ne peut recevoir ni viande, ni poisson, ni vin, ni aucune chose délicate, mais du pain, des légumes, du fromage, du laitage, de la farine, des fruits, des pommes de terre, et en cas de maladie et en certains jours, il lui est permis de faire usage d'œufs cuits durs, 'de beurre, de vinaigre. Tous ceux oui veulent l'honorer de leur visite sont priés de ne pas le molester ni l'interrompre dans les exercices de piété dont il fait profession qui sont de travailler à, la propagation de la foi pour la conservation de notre sainte religion, pour la prospérité de l'Etat, pour les besoins de l'Eglise, en particulier pour tous les Pasteurs et les magistrats qui gouvernent, et pour tous ses bienfaiteurs. »

« Lecture de ces règlements faite, celui qui souhaite converser avec l'ermite hors le temps du silence, sonne. Le frère arrive, ouvre la porte, se prosterne, présente son hôte l'eau bénite l'introduit dans la chapelle. Puis à la suite de quelques courtes prières commence la conférence spirituelle. Si, au contraire, hôte arrive pendant le temps du silence, il doit se contenter d'examiner le solitaire à travers la fenêtre sans pouvoir lui parler. Il le verra ou à genoux sur son prie-Dieu absorbé dans une profonde méditation ; ou à chanter devant son autel avec allégresse les louanges du Seigneur ; ou assis au coin d'une table prendre sa frugale réfection oui consiste en une soupe composée de pains bien moisis, de pommes de terre et d'eau sans sel avec une pitance de légumes assaisonnés d'absinthe et de cendre ; ou il le voit au fond de sa grotte faire sa méridienne dans un cercueil qui lui sert de couche, à côté de laquelle sont suspendus ses Instruments de pénitence dont les manques ensanglantées font frémir. Personne ne retourne de l'ermitage sans être édifié et couvert de confusion. Quiconque a été témoin des exercices du solitaire et entendu de sa bouche les vérités éternelles, en a été vivement touché. Chacun se disait : nous avons vu et entendu parler un saint dont la vie austère et pénitente condamne notre tiédeur et noire insouciance pour l'importante affaire du salut ».

Mais après environ quatre mois d'habitation au Palatinat, frère Augustin se vit obligé de chercher une autre retraite. Les visites y étaient trop nombreuses et sa santé souffrait de l'humidité de sa cellule. Il s'établit à la Madeleine et y mourut très pieusement le 26 décembre 1802. Le 29, il fut inhumé solennellement dans l'église de la Maigne devant l'autel du Couronnement de la Ste Vierge. Sur sa tombe une plaque de plomb avec une inscription rappelle son souvenir ¹.

¹ Elle existe encore à gauche en entrant dans l'église.

06 Notice sur l'Ermitage du Goz de la Torche par le P. Bernard Fleury, Cordelier

Le XVII^{ème} siècle fut pour le canton de Fribourg comme pour le monde catholique en général, une époque de renaissance religieuse et de fondations pieuses. C'est à ce siècle que remontent les couvents de Capucins de Fribourg et de Bulle, les établissements de Minimes à Romont et à Estavayer, les monastères de la Visitation, de Montorge et des Ursulines à Fribourg. Non seulement la vie monastique reprit faveur parmi nous, mais aussi la vie érémitique vint s'implanter sur les bords escarpés et sauvages de la Sarine. Pour ne parler que des environs de Fribourg, c'est dans le courant du XVII^{ème} siècle que furent fondés ou restaurés les ermitages de la Madeleine, du Goz de la Torche et de Bourguillon.

L'ermitage du Goz de la Torche, au centre d'une presqu'île que la Sarine forme au-dessous du Palatinat est admirablement bien exposé. Il est entièrement creusé dans le roc et renferme une ancienne chapelle et plusieurs cellules. Il en est fait mention pour la première fois en 1600. Le 31 Janvier 1600, Nicolas ou Jacques Bovey de Rue, décidé de renoncer au monde pour se faire ermite au Goz de la Torche, demande au Conseil du bois pour se faire une cellule. Ce qui lui est accordé. Le Conseil lui démarque une place au Goz de la Torche pour y construire sa cellule. Mais Umberto Gady, propriétaire de ce domaine, demande qu'en compensation, on affranchisse une portion de son domaine de la dîme du foin. Comme cette dîme est ecclésiastique, le Conseil ne peut pas le faire, mais on lui accorde une double place à prendre sur le commun (1) (26 Avril 1600). Cependant l'ermite s'était mis à l'œuvre pour construire sa cellule et, en 1608 on lui accorde encore un tonneau de chaux et, en 1614, du bois. En 1614 la chapelle devait être terminée, puisque Pierre de Castille, ambassadeur de France, passant à Fribourg, fit, le 15 octobre de cette année, un cadeau à l'ermite pour son autel (2). Mais le frère Jacques Bovey ne jouit pas longtemps de sa nouvelle demeure. Il mourut en 1618 et fut enterré dans le caveau du couvent à la chapelle de Tous les Saints, qui est la sacristie actuelle. Cet ermite était, dit une vieille chronique, en grande vénération dans toute la ville à cause de ses travaux, de ses vertus, de ses mortifications et de sa vie exemplaire (3).

Nous ne trouvons plus trace d'ermite au Goz de la Torche jusqu'en 1682. Cependant les Cordeliers continuaient à y aller dire la messe le jour de l'Assomption, fête patronale de la chapelle. Ils pouvaient s'y rendre directement en descendant au Grabensaal et en suivant la rive gauche de la Sarine, au-dessous du couvent des Capucins. En 1682, un nouvel ermite se présenta pour habiter le Goz de la Torche. Il se nommait Jacques de Fleuré et était bourgeois de Fribourg. Agé de 43 ans alors, il avait, à ce qu'il paraît, passé plusieurs années en Italie, car il se servait d'un livre de méditation en italien qui se conserve encore à la Bibliothèque du couvent. Le 4 Février 1683, le P. Gardien Guillaume Geys lui donna l'habit du Tiers-Ordre de S. François et l'incorpora à la Communauté, afin par là, ajoute le Gardien, de le soustraire ainsi que son ermitage, à la juridiction de l'Ordinaire. En prenant l'habit de tertiaire, l'ermite reçut le nom de Joseph et il fit solennellement profession le 4 Février 1684 (4). Frère Joseph fit d'importants travaux à son ermitage. La Chronique publiée par Héliodore de Raemy (5) dit qu'en creusant le roc sous son jardin, l'ermite a réussi à faire d'un petit bras de la Sarine un étang poissonneux où sa nacelle est en sûreté. Des excavations plus profondes lui ont fait découvrir une source limpide dont un mécanisme ingénieux amène l'eau jusque dans sa demeure.

1 Arch. cant. Rathsmannual, vol. 151.

2 Fontaine, Collection diplomatique (Bibl. cant.) tome 21, p. 322.

3 Archives du Couvent des Cordeliers.

4 Ibid. Liba Professionum.

6 Chronique fribourgeoise, etc. p. 298, 299.

La chapelle de l'ermitage fut aussi enrichie de faveurs spirituelles. Par bref du 22 mars 1690, le pape Alexandre VIII accorde aux conditions ordinaires une indulgence plénière à tous les fidèles qui visiteront la chapelle de l'ermitage dans le rocher près de la Sarine, le jour de l'Assomption, depuis les premières vêpres la veille jusqu'au coucher du soleil du jour de la fête (1).

Le 13 Août 1712, Mgr Jacques Duding, évêque de Lausanne, bénit une cloche pour la chapelle du Goz de la Torche et lui donna le nom de Marie-Catherine. Cette cloche, œuvre du fondeur Kléli, eut pour parrain, M. François-Nicolas de Montenach et pour marraine Mademoiselle Marie-Anne, sa fille (2)

S'il faut en croire un document du 4 juillet 1696, le frère Joseph de Fleuré aurait habité aussi un second ermitage près de Grandfey, à moins que le nom de Grandfey ne s'applique ici au Goz de la Torche. Donc, le 4 Juillet 1696, Messieurs du conseil intérieur de la Ville de Fribourg ont accordé au frère Joseph de Fleuré, la place qu'il désire derrière Grandfey et, à cet effet, ils ont délégué Messieurs l'avoyer Fégely, le banneret de Müller et le secrétaire de ville pour lui procurer l'usage de cette place, principalement parce que le dit frère demande seulement la jouissance de cette place sa vie durant : Actum 4 juillet 1696 (3). Signé : Ratschryber zu Fr. Peut-être s'agit-il ici d'un des deux ermitages qui existent encore à Grandey (4).

Nous n'avons pu trouver la date de la mort du frère Joseph. Dès 1722, nous voyons dans les comptes de la Communauté que le couvent a admodié l'ermitage du Goz de la Torche pour le prix annuel de 10 écus bon. En 1751 apparaît un nouvel ermite du nom de Nicolas. Il paraît avoir habité le Goz de la Torche jusqu'en 1758 et il payait au couvent pour l'habitation et le jardin un loyer annuel de 1 écu bon, 1 bache, 1 cruche.

Le 14 mars 1758, la communauté vend à Philippe Robaty de Tavel, l'ermitage du Goz de la Torche « avec son jardin et appartenances, comme l'enclos de murailles se conste en telle façon et manière comme le tout a été possédé jusqu' à présent, sauf et réservé la Ste messe annuelle, que les Pères Cordeliers s'obligent en suite de la fondation de dire le jour de l'Assomption de N.-D. Et a été faite cette vendition pour la somme de 100 écus bons ». *Signé : Ignace Coly, notaire*

1 Arch. du Couvent des Cordeliers.

2 Ibid.

3 Voir aussi Rathausmanual, vol. 247, au 4 juillet 1696.

4 On ne sait rien de ces deux petits ermitages, sinon que l'un servit de retraite à un ermite prussien qui, après avoir changé de religion, était venu se réfugier à Fribourg. Il y mourut vers 1803, v. Etrennes fribourgeoises pour 1807, p. 95

Enfin, par acte du 27 août 1779, Mgr Joseph-Nicolas de Montenach, évêque de Lausanne, considérant « que la chapelle soit ermitage du Goz de la Torche est dans un mauvais état, sans que l'on puisse découvrir qui en doit être le mainteneur, les Pères Cordeliers prétendant ne pas en être chargés, vu qu'il n'y a aucun titre contre eux, transfère la fondation d'une Messe le jour de l'Assomption à l'église des dits Pères cordeliers, en leur enjoignant de célébrer annuellement au prédit jour une Messe à un autel de la Vierge dans leur église. Et comme par une louable coutume, les Pères chantaient ordinairement des Vêpres dans la dite chapelle, le jour de l'Assomption, l'évêque attend de la piété de la communauté, qu'en place de ces Vêpres qui n'auront plus lieu, elle voudra bien dire annuellement une seconde Messe, au moyen desquelles deux messes, elle sera perpétuellement quitte de celle qu'elle était tenue de célébrer à la chapelle du Goz de la Torche, comme aussi des Vêpres qu'o y chantait ».

(2) *Signé : Frs. Perroud, Secrétaire.*

2 Arch. des Cordeliers.

Il existe au Goz de la Torche un autre ermitage qui surplombe au-dessus de la passerelle des Neigles. On ne sait s'il n'a jamais été habité, il ne paraît pas. Plus bas, le roc est percé à jour ; Kuenlin (Dict. du cant. de Fribourg, II, p. 19, 20) dit qu'on appelait cette ouverture en 1611 le « pertuis du Secrétaire ». Au XVe siècle, il y avait une carrière sous le Goz de la Torche. Fontaine croit que cette carrière était où il y a une espèce de petit ermitage. Fontaine, collection des Comptes des Trésoriers, tome III, 43e Compte (1423).

Dictionnaire géographique statistique et historique du canton de fribourg, seconde partie par F.Kuenlin

Gors (*Gor, God*, en patois *Goa de la Torche*), est le nom d'un terrain en pente, depuis la promenade du Palatinat près de Fribourg jusqu'aux bords de la Sarine, qui contourne cette presqu'île, contenant 3 habitation; et deux ermitages, l'un dans le bas, où séjourne une famille, et l'autre dans le haut, qui est vide, mais curieux par sa position qui domine tout le plateau des Neigles et d'où la vue est très-variée soit sur la ville, soit sur la campagne, soit enfin sur la montagne. En 1622, il y avait encore des vignes dans cet endroit, qui est bien exposé au midi. Il y a aussi sous le rocher au-dessous de l'ermitage un endroit dans lequel on a creusé un logement, mais qui est vide, et où plus bas le roc est percé à jour; on appelait, en 1611, cette ouverture le *pertuis du secrétaire*.

07 Grottes de Grandfey



7.1 Celles situées vers le haut du ravin

Depuis Fribourg, direction viaduc de Grandfey. Quelques centaines de mètres avant, et juste après la dernière haie de la route de Grandfey, tourner à droite.

Une centaine de mètre après l'interdiction de circuler, prendre à droite un sentier scabreux et casse-gueule par terrain glissant.



Après quelques zigzags, on découvre d'abord

<=



et quelques mètre plus loin

<=



Photos 28février 2019 / René Andrey



Accès et parcage comme précédemment. Depuis l'interdiction de circuler, suivre le chemin descendant dans la forêt. Juste avant le viaduc de Grandfey (photos ci-dessus), tourner à droite et revenir en arrière en longeant la Sarine sur un chemin facile. Il s'arrête devant un ravin. Mais reste encore quelques centaines de mètre difficile et à parcourir seulement par terrain sec.



08 Grottes de Pérolles

Petite grotte panoramique avec vue sur le lac de Pérolles. Celle-ci est relativement accessible avec de bonnes chaussures, si le terrain n'est pas glissant : En descendant le sentier Guillaume Ritter, juste à la sortie du tunnel, il faut passer au-dessus de la barrière à droite et escalader un grand talus. La grotte est à flanc de falaise... A déconseiller aux personnes souffrant de vertige.





Photos 29 05 2019 / René Andrey

09 Grottes de la Madeleine - Ermitage de la Madeleine

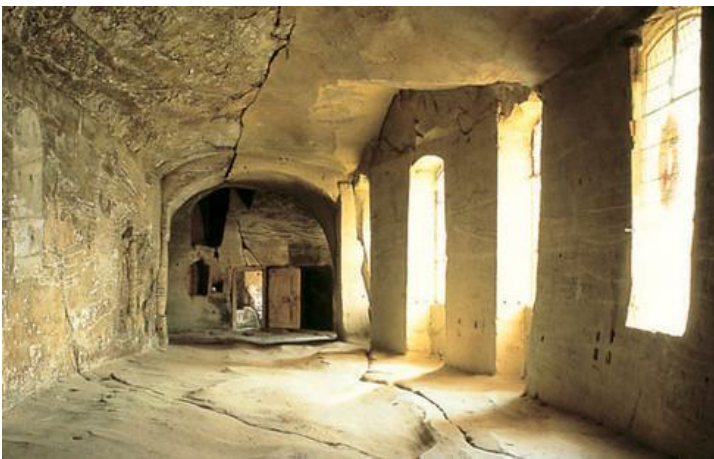
Les grottes de l'ermitage de la Madeleine à Räsch (commune de Guin) ont été creusées dans les falaises, surplombant ainsi le lac artificiel de Schiffenen, un cadre surprenant !

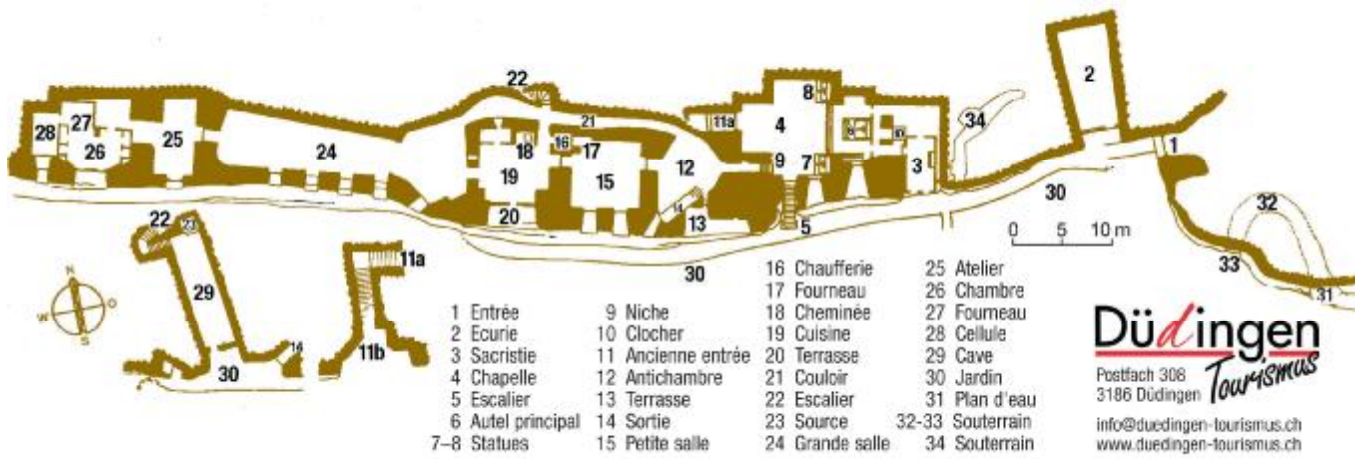
En 1448 déjà on parle de l'habitat d'un ermite à Räsch. Dès 1609 "Le frère de la forêt de Sainte Marie Madeleine" apparaît dans les actes. Ce sont principalement les deux ermites Jean Dupré et son compagnon Jean Liecht qui ont entre 1680 et 1708 donné à l'ermitage le visage qu'il a conservé jusqu'à nos jours.

La paroisse de Guin est aujourd'hui propriétaire de l'ermitage. Afin de le protéger d'un éboulement et de le conserver pour la postérité la paroisse a effectué d'importants travaux d'assainissement en 2005/06.

L'ermitage abrite un phénomène géologique que l'on a reconnu que récemment. Les vagues du sol en molasse prouvent l'existence de dunes de sable fossiles qui se sont formées dans une mer du tertiaire.

Après l'excavation effectuée dès 1680 pour aménager l'ermitage, l'érosion naturelle a fait réapparaître les structures d'origine du sable. Le visiteur marche ainsi sur les dunes de sable qui prouvent l'existence d'une mer à Fribourg il y a de cela environ 20 millions d'années.





Accès

Depuis Fribourg, direction Berne par la route cantonale

A la sortie de Fribourg à gauche vers Guin par St Wolfgang et tout de suite de nouveau à gauche



Ermitage de Sainte-Marie-Madeleine (ermitage de la Madeleine)

Extrait de Apollinaire Dellion / François Porchel, Dictionnaire historique et statistique des paroisses catholiques du Canton de Fribourg, t. VII, Fribourg, 1891, p. 102-105;

A un quart de lieue du viaduc de Grandfey, dans une paroi de rocher coupé à pic, on admire l'ermitage de la Madeleine. Au pied du roc, la Sarine tourbillonne à une profondeur de 140 pieds, le sommet du rocher est couronné d'une forêt qui repose agréablement la vue.

Tous nos historiens ont confondu cet ermitage avec celui de Rsesch. (Voir Perrier, Nouveaux souvenirs. Roemy, Chronique fribourgeoise.) L'acte de 1536, soit la concession faite au Père Augustin de Thonon, ne parle nullement du rocher, mais de l'ermitage de Rsesch avec sa chapelle dédiée à saint Antoine.

L'ermitage de Sainte-Madeleine ne fut établi qu'au XVII^e siècle. La tradition a conservé le souvenir d'un étranger, qui est venu se retirer dans cette solitude. Il aurait creusé dans le rocher deux petites chambres. Aucun chemin ne conduisait à cette retraite, il y pénétrait à l'aide d'une corde à noeuds placée le long du roc.

Il y aurait vécu environ trente ans, dit M. Perrier, laissant à son successeur ses papiers.

Jean-Baptiste Dupré, de Gumezens, avait, dans sa jeunesse, servi avec distinction en Autriche. Très jeune encore, il vint se réfugier avec un compagnon dans ce lieu solitaire. Il perça le rocher afin de pénétrer plus facilement à la chapelle et à son habitation. La chapelle, haute de 22 pieds, est d'une longueur de 60; les chambres, la sacristie, une vaste chambre de 44 pieds de longueur, une autre de 94 pieds, etc., sont son ouvrage et celui de son compagnon. (Voir *Nouveaux souvenirs de Fribourg*, page 89.) La chapelle était donc terminée, ou du moins livrée au culte en 1680; à cette date, le curé de Guin renouvela au Chapitre les plaintes portées déjà plusieurs fois contre les ermites de Sainte-Madeleine, qui enlevaient les offrandes faites à la chapelle, contre les droits du curé. L'Evêque avait donné l'autorisation d'établir la chapelle et de prendre les offrandes, mais le Chapitre de Saint-Nicolas, patron de l'église de Guin, et le curé considéraient ces autorisations comme abusives et de nulle valeur, parce qu'ils n'avaient pas été entendus comme parties intéressées.

La description de la chapelle et de l'ermitage fut si souvent citée par les auteurs qu'il me paraît superflu de la répéter. La chapelle fut consacrée le 8 juillet 1691. L'ermite Dupré et son compagnon achetèrent, le 22 mars 1698, de Nicod Jenlé de Raesch, une pièce de terre en pré et bois de la contenance de deux poses pour le prix de 100 écus.

Par acte du même jour, ils cédèrent cet achat, à titre de fondation, à la chapelle, savoir la moitié pour fondation de trois messes annuelles, aux fêtes de la Dédicace de la chapelle, de la Patronne et du 1^{er} dimanche de juillet. L'autre moitié pour l'entretien de la chapelle. (Perrier.) Le tout fut acheté en 1703, par Pierre d'Audergon, d'Ottisberg. (Arch. cant. not., N° 208.)

Les historiens ne sont pas d'accord sur l'origine de Dupré, et malgré de nombreuses recherches, je ne sais encore s'il était originaire de Gruyères ou de la paroisse d'Avry. L'incertitude qui plane sur le jour de sa mort provient des différentes dates de l'ensevelissement des malheureux noyés avec lui. Les cadavres furent retrouvés dans des localités différentes. Trois furent enterrés à Boesingen.

Le dernier ermite fut dom Aug. Bellanger, religieux de Cîteaux. Le couvent de la Maigrauge, où il fut enterré, possède sa biographie. Il vint d'abord habiter un ermitage creusé dans le rocher au-dessous du Palatinat; mais, fatigué par les nombreuses visites, malgré les précautions qu'il prenait pour les éviter, il se réfugia à la Madeleine, où il mena une existence très édifiante, observant avec une grande exactitude la Règle de Cîteaux, chantant tout l'Office comme dans un couvent. Il mourut en 1802.

Bellanger eut pendant quelque temps un compagnon, c'était un Fribourgeois patricien et ancien militaire; mais les deux ermites n'avaient ni les mêmes goûts, ni le même caractère. Bellanger passait une partie de la nuit dans la prière et le chant de l'Office; son compagnon ne pouvait secouer les douceurs de Morphée. L'un aimait le silence et l'autre se complaisait dans ses narrations militaires. Le mécontentement surgit et la séparation eut lieu.

Depuis 1804, l'ermitage fut occupé par quelques pauvres paysans allemands qui prirent soin de la chapelle.

L'ermitage de La Madeleine avec détails inédits

*Extrait de « Nouveaux Souvenirs de Fribourg » Nouvelle édition
Fribourg Imprimerie de Ch. Marchand 1868*

Au grand viaduc on a pu admirer la puissance du génie de construction ; veut-on maintenant contempler l'œuvre du génie patient et persévérant; on en est à une petite distance, car un quart de lieue d'agréable promenade nous sépare du célèbre Ermitage de la Madeleine, dont on aperçoit déjà depuis le viaduc le sommet couronné d'une forêt verdoyante de hêtres et de sapins.

La Sarine tournoie, bruyante et rapide, autour de rochers escarpés recouverts de terre végétale et d'arbres magnifiques. Le roc s'élève perpendiculaire et présente au midi une paroi jaune et taillée à pic à une hauteur de plus de 140 pieds sur le torrent mugissant. Au XVII^e siècle, il y avait déjà un petit trou d'ermite dans ce roc, car en 1536, le 10 Juillet, le Conseil permet à un Augustin de Thonon d'habiter l'ermitage de Rösch et lui accorde une patente de collecte. Dans cette solitude âpre et profonde, vers le milieu du XVII^e siècle, un nouvel Ermite, un étranger, éprouvé par d'affreux revers, vint se retirer à jamais du monde et employa de longues années à agrandir l'étroit ermitage qu'il composa seulement d'une chambre à coucher et d'une autre petite pièce. Il montait et descendait le long du roc au moyen d'une corde à nœuds, mais bien rarement et seulement lorsque la nécessité absolue l'y contraignait. Là, seul, isolé, il vécut environ 30 ans et laissa à son successeur ses papiers ainsi que le secret de sa vie.

Ce successeur était Jean-Baptiste Dupré (Johannes de Prato), de Gumeffens, qui avait, dans sa jeunesse, servi avec distinction en Autriche, mais atteint à son tour par un grand chagrin domestique, il vint se réfugier dans cette paroi de rochers, et, pour se distraire, il retaila le petit ermitage dans des proportions grandioses. Avec son seul valet ou plutôt son compagnon fidèle, Jean Liecht, de Fribourg ⁽¹⁾, Dupré travailla pendant près de 28 années d'un labeur assidu et incessant à agrandir son habitation solitaire.

Après avoir franchi une porte rustique percée dans le rocher, on trouve d'abord une chapelle avec son clocher, une sacristie, une salle à manger, une cuisine avec sa curieuse cheminée, puis encore une vaste salle bien éclairée et au- fond deux autres cellules, enfin, au-dessous, une écurie et une cave avec une source d'eau limpide, un petit jardin planté d'arbres fruitiers et semé de quelques fleurs et œillets ordinairement destinés au voyageur. Depuis le jardin on monte un escalier de quelques marches et on arrive dans l'église ou chapelle, haute de 22 pieds, longue de 60 et large de 36. Cette chapelle souterraine vise un peu, dans sa construction, à rappeler le style gothique; on dirait presque aussi des catacombes de Rome.

⁽¹⁾ Extraits par acte du 22 Mars 1698. Sig. J.-J. Pollet , notaire, Nicod Jenli, de Rösch, vend au P. Jean-Baptiste de Prato, ermite, à la Madeleine et à Jean Liecht, bourgeois de Fribourg, fondateurs du prédit ermitage, une pièce d'environ deux poses pré et bois pour 109 écus.

Par acte du même jour, les deux acquéreurs cèdent cet achat à titre de fondation à la chapelle de la Madeleine, savoir: la moitié pour la fondation de trois messes annuelles et perpétuelles dans la dite chapelle, à la dédicace, au 2^e dimanche de Juillet et à S^{te} Magdeleine la patrons. L'autre moitié pour l'entretien de dite chapelle.

Par acte du 10 Septembre 1701, reçu par le même notaire, Johannes de Prato reconnaît avoir reçu de M. Adam, notaire et péager, à la porte de Romont, un calice d'argent doré pesant 42 loths, légué à la chapelle, à perpétuité, par Rd Martin Adam, chanoine.

Quelquefois dans l'année on y célèbre la messe, et, à ces jours rares, la population des environs s'empresse d'accourir. Un simple autel orné de fleurs grossières, quelques bancs de bois, quelques images à cadres rustiques forment toute la richesse de la pauvre chapelle, mais son clocher surtout est curieux. Jamais, comme ses confrères, il n'a eu l'ambition de s'élever avec hauteur au-dessus du niveau de la terre; toute sa prétention, déjà

puissamment orgueilleuse, a été d'atteindre le niveau du sol; vu d'en bas, ce clocher est un large tuyau de cheminée ; vu d'en haut, c'est l'orifice d'un puits de 70 pieds de profondeur sur 6 de largeur; un modeste toit s'élève à quelques pieds de terre et abrite une cloche dont les sons éclatants s'élancent du milieu d'un cercle de grands arbres.

Entre la chapelle et le réfectoire, il y a un salon ou antichambre de 44 pieds de long sur 34 de large. Le réfectoire est petit, comme il sied à un ermite; il a 21 pieds de long et est occupé en partie par un lit et un fourneau. A côté est la cuisine avec une cheminée dont le canal est plus remarquable encore que le clocher de l'église, car il a 90 pieds de haut. De là on passe dans une grande salle, longue de 93 pieds sur 22 de large, avec de grandes ouvertures ou fenêtres d'où l'œil plonge sur la rivière à une profondeur à donner le frisson. Au-delà sont encore deux autres chambres d'une longueur ensemble de 54 pieds, et à côté de la grande salle, dans l'obscurité, un escalier dérobé. Tel est l'inconcevable travail exécuté par un seul homme aidé de son compagnon. Le bon ermite avait bien encore le dessein de pousser son ouvrage plus loin et de ne pas s'arrêter en si beau chemin; sur ses vieux jours, il avait pris à Dom Jean-Baptiste un petit amour-propre d'artiste dont il était bien exempt en commençant. Hélas! la mort vint l'arrêter dans ses projets; une mort triste et tragique qui répand un charme mélancolique sur cette solitude et cette conquête de l'homme aux prises avec la nature sauvage. L'Ermite avait déjà eu la douleur de perdre son compagnon; la fouille hardie qu'il continuait seul commençait à attirer à la Madeleine de nombreux visiteurs qui, pour abrégier le chemin, arrivaient par le fond de la gorge et traversaient la Sarine sur un bac manié par l'Ermite qui quittait sa pioche pour la rame chaque fois qu'une Société l'appelait de l'autre rive. L'année 1708, le jour de la St-Antoine, 17 Janvier, fête de ta chapelle, six joyeux écoliers étaient venus gaîment voir l'ermitage et fêter le patron ; vers le soir ils voulurent traverser de nouveau la Sarine pour rentrer en ville. On suppose qu'au milieu du torrent, dont les eaux étaient alors hautes et impétueuses, les jeunes gens trop bien accueillis au cellier du bon Ermite firent, en se jouant, chavirer la frêle embarcation, ou que la main débile du vieillard ne parvint pas à maîtriser la rapidité du courant, mais le lendemain on trouva la nacelle renversée et brisée contre une pointe de rocher, et c'est en vain qu'on rechercha pendant plusieurs jours les corps des écoliers et celui de l'ermite (1)

Le mince héritage de Dupré fut réclamé par son frère (2), mais les papiers étaient si intéressants qu'une commission fut nommée pour les examiner (3).

(1) Pierre Dupré de Gumeffens, per (ilium *Bernhard* répète et demande tous les effets de feu Dom Jean Dupré, père Ermite, à l'ermitage de S^{te} Magdeleine, décédé dernièrement par un accident (sic) comme ayant fait naufrage dans la Sarine avec six escoliers en les voulant passer.

S'il ne survient aucune réclamation dans le terme de huit jours depuis la mort, N. le Banneret *Tumbe* qui a pris inventaire et a les clés en mains est autorisé à remettre ses effets.

Protocole du Conseil, 1708. Janvier 23, page 22.

(2) Février 3. *Protocole*, page 39. Une commission est chargée d'examiner les papiers de feu Domp Jean, père ermite.

(3) *Bernhard Duprez*, de Gumeffens, prie de lui permettre, en cas qu'il puisse trouver et découvrir feu son frère, l'hermite de la Magdeleine, de le faire tirer hors de l'eau et de l'ensevelir dans la plus proche paroisse en ce cas.

Accordé. Février 13, 1708 *Protocole*.

Une partie restée entre les mains des commissaires est sous les yeux de l'auteur de ces lignes qui regrette de ne pouvoir publier dans cette courte notice la longue série d'infortunes dramatiques du premier ermite et les premiers malheurs de Dupré.

Pendant quelque temps l'ermitage fut vacant. On avait décidé, en 1680, qu'après la mort des deux ermites on n'en admettrait plus à la Madeleine. Un bon vieux prêtre vint s'offrir pour gardien ; il vivait des aumônes que les étrangers et curieux avaient l'habitude de lui faire en retour de sa modeste hospitalité et de ses bouquets de fleurs et d'œillets sauvages.

Le goût de se faire ermite disparut peu à peu. Le dernier, anachorète fut Dom Aug. Bellanger, de l'ordre de Cîteaux. Il y mourut en 1802 et son corps fut transporté à l'église de la Maigrauge où on voit encore sa pierre et l'inscription microscopique de six pouces carrés, bien digne de l'humilité d'un anachorète.

Cependant, en Mars 1804, on accorda encore au Vénitien Marc Angelini, de la Val-Sainte, âgé de 28 ans, la permission de s'établir à la Madeleine, il n'y resta que quelques mois et fut transféré à Fribourg. L'ermitage passa ensuite entre les mains de bons paysans allemands qui se firent locataires ou tristes *ciceroni* de ces lieux sauvages. Un d'entre eux, au commencement de ce siècle, ne manquait pas d'apprendre avec orgueil aux visiteurs que l'impératrice Marie-Louise avait daigné admirer la prodigieuse hauteur de la cheminée de la cuisine et lui avait laissé en s'éloignant de *l'argent jaune*, c'était le premier or que le pauvre diable avait jamais vu et reçu de sa vie. De nombreux étrangers visitent chaque été l'intéressant ermitage et y inscrivent ordinairement leurs noms. Les registres de 1819 à 1836 sont remplis de noms vulgaires, émaillés par-ci par-là de noms célèbres ou de piquantes exclamations. On y distingue les noms d'Armand Carrel, d'un prince B. Poniatosky, d'un lord Douglas, etc. Dans les premières années du règne de Louis-Philippe, de nombreux légitimistes couvrent les pages de leurs noms accompagnés d'une protestation ardente de dévouement. On lit : *Le colonel de Girardin qui a commandé la défense du château de la Pénissière, le 6 Juin 1832. A Henry, toujours 1 1855. MM. de Becdelièvre, de Damas, de Lery, de Montbel etc., tous légitimistes! 1833.* Puis en Mai 1834: *Mlle Louise de France, la duchesse de Gontaut, gouvernante des enfants de France.*

Ces vieux livres d'inscription sont curieux à parcourir. Dans ce fatras de banalités et de noms inconnus, on trouve quelques perles, de jolis vers, de plaisantes et curieuses naïvetés.

Les bains et l'auberge de Garmiswyl, but de promenade très agréable et très fréquentée, surtout le dimanche, sont à un quart de lieue de l'ermitage.

L'eremo di Düdingen a Friburgo Marcello Scalzo

<https://flore.unifi.it/retrieve/e398c378-eb17-179a-e053-3705fe0a4cff/La%20verna%20Scalzo.pdf>

Extrait partiel de ce document, traduit par Google et sans aucune correction

..... « *Magdalena Einsiedelei* », l'ermitage de la Madeleine, oui situé à Düdingen, une commune à 9 km de Fribourg en Suisse, dans le petit hameau de Räschi, sur les rives calcaires qui bordent le lac de Schiffenau, dans un contexte naturel très suggestif.

D'une première étude des sources, aucun lien clair ne se dégage entre la dénomination du site et les événements du Saint ; là la création de l'ermitage semble plutôt liée à la présence d'ermite dans le complexe depuis 1448, jusqu'au territoire de Düdingen était habitée dès le 7ème siècle.

Quelques notes sur le Liber Marcarum de 1344 et 1441 ils rappellent une petite chapelle dédiée sur le site de Räschi à Marie-Madeleine au moins depuis le XIIIe siècle et que, probablement, rocheux. Le bâtiment sacré est représenté sur une carte géographique créé pour Sigismondo, duc d'Autriche, en 1477 ; d'autres preuves de la chapelle se trouvent dans plusieurs documents du XVIe au XVIIIe siècle. L'église a été abandonnée vers 1793, à l'époque de la Révolution Française, et tomba en ruine; ses ruines étaient encore visible à la fin du XIXème siècle. Pour l'ermitage de la Madeleine à Düdingen, nous n'avons pas nouvelles de l'installation par des ordres religieux réguliers, mais seulement de petites communautés de « frères » qui y résidaient du XVe au XVIIIe siècle.

En 1609, le « Waldbruder zu Sant Marien » était présent dans l'ermitage Madeleine », un « frère ermite ». Certains auteurs attribuer une bonne partie des fouilles du complexe à Jean Dupré (Jean Baptiste de Gumfens, Suisse) et autres Jean Liecht (Johannes Liecht de Friedberg, Souabe) qui ils y vécurent entre 1680 et 1708 ; dans cette période, dans En 1691, la chapelle de l'ermitage est consacrée. Pour tous les XIXème siècle cependant, la présence de « frères » est signalée, jusqu'à ce qu'en 1906, un ermite soit assassiné circonstances mystérieuses.

.....

Quelques années après avoir rédigé ce document je découvre ces photos



Interieur de la Cuisine de L Hermitage de Nunneck - Düdingen Nunneck Küche Kanton Freiburg - Schweiz Suisse Lithographie Pingret.

Edouard, Pingret,:

Verlag: Paris, 1825

On trouve sur les sites de Fribourg région, de la paroisse de Guin et de beaucoup d'autres le texte suivant :

En 1448 déjà on parle de l'habitat d'un ermite à Räsch. Dès 1609 "Le frère de la forêt de Sainte Marie Madeleine" apparaît dans les actes. Ce sont principalement les deux ermites Jean Dupré et son compagnon Jean Liecht qui ont entre 1680 et 1708 donné à l'ermitage le visage qu'il a conservé jusqu'à nos jours.

Mais on trouve aussi, dans « Les voyageurs en Suisse »

Lettre LXXXI, d'Adolphe à sa tante.

..... De l'Hermitage de Nunneck.

Extrait

.....*Comme en regardant ces objets nous manifestions notre étonnement sur l'assiduité, la patience qu'avait exigées un ouvrage si merveilleux, M. Pfiffer nous dit Vous seriez bien plus surpris si vous connaissiez la patience et le travail de l'ermite de Nunneck, qui, à l'exemple des castors et des fourmis, a passé sa vie à se creuser un logement. J'ai eu la curiosité d'aller visiter ses travaux; j'avoue que je me suis trouvé un paresseux auprès de lui. » Nous le priâmes de nous faire connaître cet ermite et sa demeure. «Très volontiers, dit-il, Un homme, lassé du monde, se retira sous un rocher de Nunneck, village éloigné d'une lieue de Fribourg. Dans ses longs loisirs, il s'occupa à y tailler son logement: il y mourut, et eut pour successeur le nommé Duprés de Grugnes, qui continua son ouvrage. Son plan et ses idées s'étendant tous les jours, il y travailla vingt-cinq ans, aidé d'un seul valet ou compagnon. Il est sorti de son ciseau une église de soixante-trois pieds de long, de trente-six de largeur, et de vingt-deux de hauteur, sur six d'épaisseur; un clocher élevé de quatre-vingts pieds, un réfectoire, une cuisine dont la cheminée a quatre-vingt-dix pieds de hauteur; une grande salle, deux cabinets, deux escaliers, une cave où coule une source d'eau vive. Il avait créé de plus, devant sa maison, un petit jardin potager, élevé en terrasse. La Sagne baigne le pied de ce rocher. I faut convenir que ce logement, l'ouvrage de deux hommes, est plus étonnant que celui des pyramides construites par des milliers d'esclaves, sous les ordres d'un despote. L'ermite de Nunneck n'aurait pas borné là ses travaux, si la mort ne l'eût surpris. Il repassait dans une nacelle des écoliers de Fribourg, qui étaient venus le voir le jour de la dédicace de son église. La nacelle chavira; il périt avec eux, le 17 janvier 1708.*

On peut éventuellement en conclure :

Avant l'arrivée de Jean Dupré L'Hermitage de La Madeleine aurait pu s'appeler Nunneck.

Voir aussi :

<https://notrehistoire.ch/entries/7lyYneXaWE9>

<https://baechler.photo/ermitage-madeleine/>

<https://mapio.net/pic/p-2035819/>

<http://www.andrey.li/fribourg/meurtre%20a%20l%20ermitage.pdf>

https://map.geo.fr.ch/pdf/GIC/GIC_18_Ermitage%20de%20la%20Madeleine.pdf

./.



Quelques anciennes photos



1. 1872
 crèche à la Madeline, samedi le 22 Decembre 1872



St. MARIA MAGDALENA im Friburger Gebiet
 Eau gar Künstlich aus einem Faren sollen gehauene Empidelen.
St. MARIE MADELEINE au Canton de Fribourg
 Héritage, taillé artistement dans un Roc.
 A. Kirch. B. Sacristie. C. Glocken thorn. D. Ein Anichambere. E. des Aufgahorn. F. die Capelle. G. Schlichter der Einfaller. H. ein Saal. I. zwei andere Kammern. K. ein tiefendes Wafler. la Source, in welcher der Baumstamm und Empidelen soll ertrucken seyn.
 A. L'Église. B. Le Sacristie. C. Le Clocher. D. Une Anichambre. E. Les Aufgahorn. F. La Capelle. G. Schlichter de l'Église. H. Une Saal. I. Deux autres Chambres. K. Une Eau enlaine. La Source, du Lon dit que L'Archevêque Ombre se soit noyé.



Ermitage de la Madeline. Grotte, Fribourg. la cuisine



1866 Fribourg L'Ermitage



Ermitage de la Madeline. Grotte, Fribourg. Grande salle



Ermitage de la Madeline. Grotte, Fribourg. Grande salle. Chapelle St. Magdelene. Grande Saal



111. - Ermitage de la Madeline, près Fribourg - Grande Saal



Ermitage de la Madeline Grotte Fribourg. la chapelle

« Hermitage à deux lieux de Fribourg » Estampe

Pas vraiment à Fribourg mais à Freyberg
Aujourd'hui Freiberg

Hermitage à deux lieux de Fribourg, (c'est Freyberg en Saxe,) payfage en largeur.



Hermitage à deux lieues de Fribourg

Jacques-Philippe Le Bas

Christian Wilhelm Ernst Dietrich

Collection du musée d'art et d'histoire de Genève

Matériaux

Eau-forte et burin

Dimensions

feuille: 222 x 276 mm

Numéro d'inventaire

E 2011-2440

Collection(s)

Estampes

Freiberg / (Freyberg)

<https://fr.wikipedia.org/wiki/Freiberg>

<https://www.freiberg.de/>

